

Rapport d'activité des Services municipaux

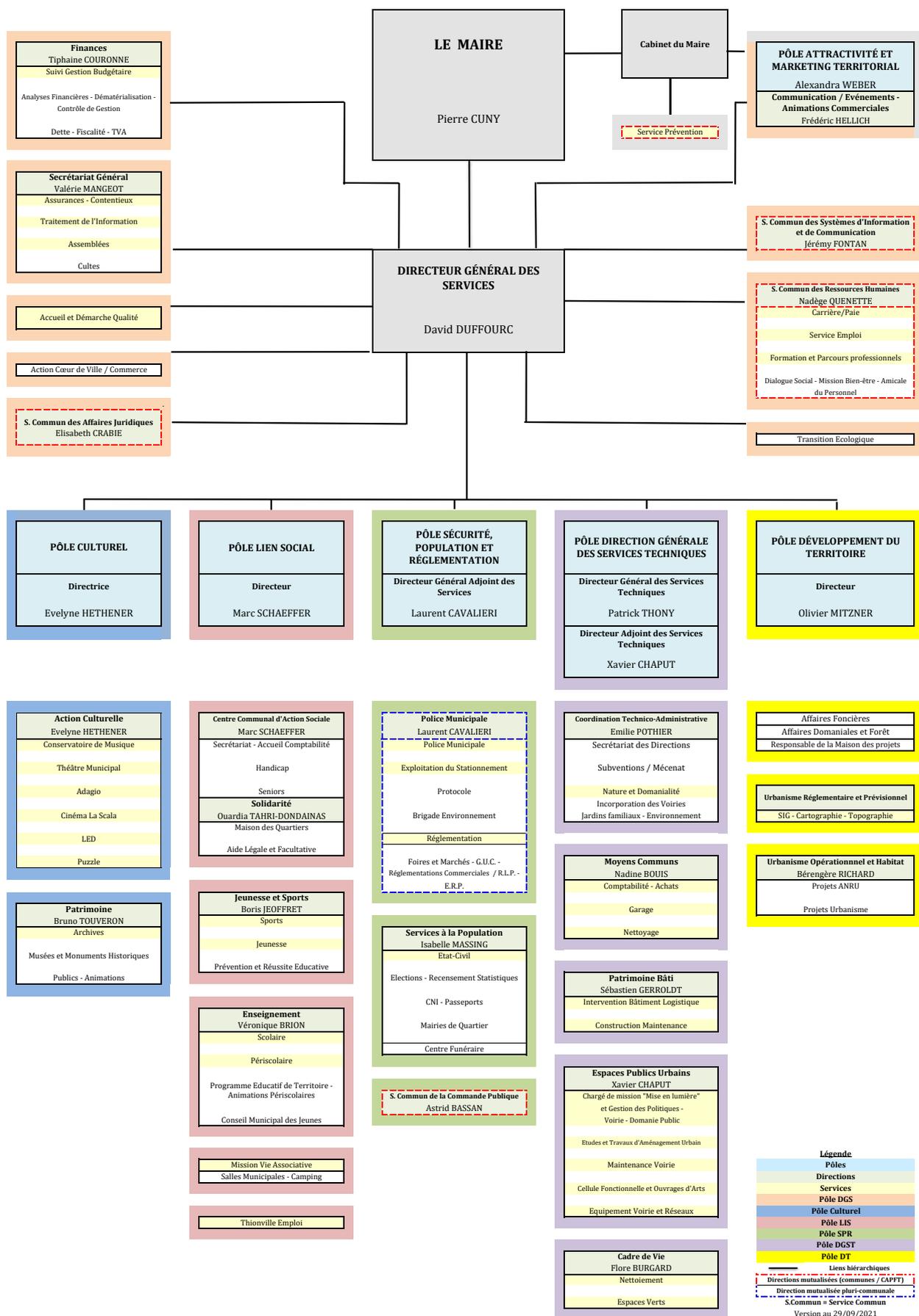


2021

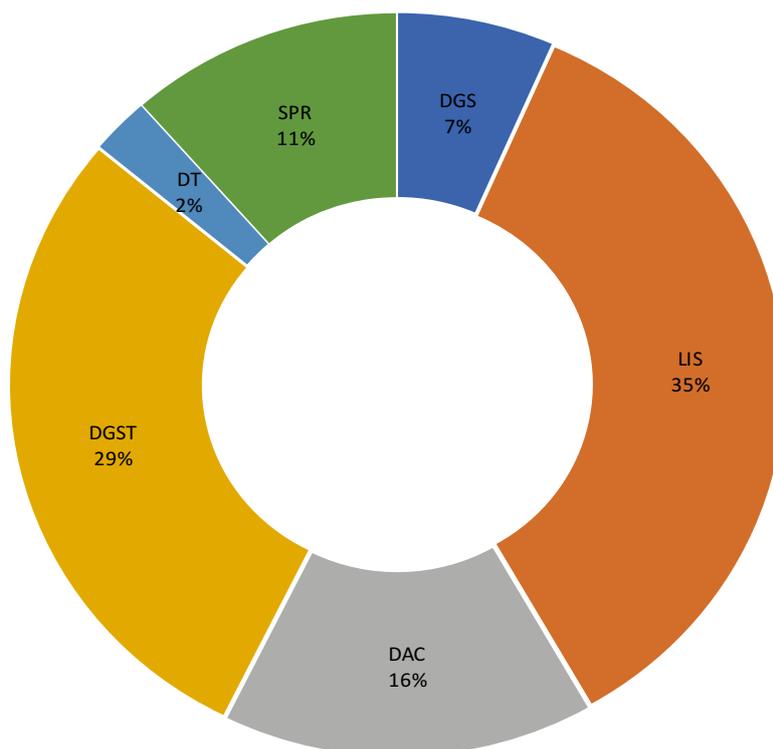
VILLE DE
THIONville



ORGANIGRAMME en vigueur en 2021



EFFECTIFS PAR PÔLE



EFFECTIFS PAR DIRECTION

Pôle DGST		
Coordination Technico-Adm.		11
Moyens Communs		32
Patrimoine Bâti		44
Espaces Publics		37
Cadre de Vie et Espaces Verts		86

Pôle DT		
		18

Pôle PSR		
Police Municipale et stationnement		52
Services à la Population		32
 Service Commun de la Commande Publique		8

Pôle Culture		
Action Culturelle		103
Patrimoine		11

Pôle DGS		
Direction Générale/Cabinet/Transition éco/Cœur de Ville		14
Communication, Evénements et Marketing territorial		16
Finances		9
Secrétariat Général		9
Qualité/Accueil du public		9
 Service Commun des Systèmes d'information		11
 Service Commun des Ressources Humaines y compris Service Prévention		22
 Service Commun des Affaires Juridiques		3

Pôle LIS		
Vie Associative		10
Jeunesse et Sports		33
Cohésion Sociale		4
Enseignement		169
CCAS		41

LES SERVICES MUNICIPAUX À NOUVEAU FACE À LA CRISE SANITAIRE, LA MISE EN PLACE D'UN CENTRE DE VACCINATION



Du 26 février au 14 août 2021, le 1er centre de vaccination installé au Théâtre puis Salle Verlaine a réalisé 80 000 injections, 1^{ère} et 2^{ème} doses confondues, grâce à la **mobilisation exceptionnelle de plus de 200 soignants, bénévoles, membres de la réserve civile et personnels administratifs de Thionville, Terville et Yutz.**

Le 3 septembre 2021, la Ville a ouvert un nouveau centre de vaccination à l'Espace Saint-Nicolas ouvert uniquement les vendredis et samedis de 8h30 à 17h. ce dernier a fonctionné jusqu'au 22 octobre.

Puis, l'espace Saint Nicolas a accueilli un 3eme centre de vaccination du 7 décembre 2021 au 4 février 2022.

Une **ligne téléphonique d'information** a été par ailleurs mise en place à la Mairie de Thionville, pour tout renseignement ou pour toute difficulté de déplacement des Thionvillois ayant obtenu un rendez-vous au centre de vaccination.

DES CHIFFRES

- 75 agents municipaux intervenants
- 350 médecins et infirmières mobilisés
- 150 bénévoles participants
- 94 213 injections réalisées dont 92 463 avec le vaccin Pfizer et 1 750 avec le vaccin Moderna
- NB de Jours d'ouverture = 195 jours au total sur les trois périodes d'ouverture avec au début de l'épidémie des ouvertures les week-ends et jours fériés.
- Nb moyen d'injections /jour = 600 en moyenne avec des pics à 1 000 injections au début de la pandémie.
- Nb de lignes de vaccinations = jusqu'à 5 lignes de vaccination au pic de l'épidémie.
- Nb de transport vers le centre de vaccination pris en charge par le CCAS = une soixantaine.
- 29 novembre 2022 cérémonie de remerciement pour les participants



THIONville
CENTRE DE VACCINATION COVID

Uniquement sur rendez-vous sur www.doctolib.fr ou au 03 87 345 345

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 13h

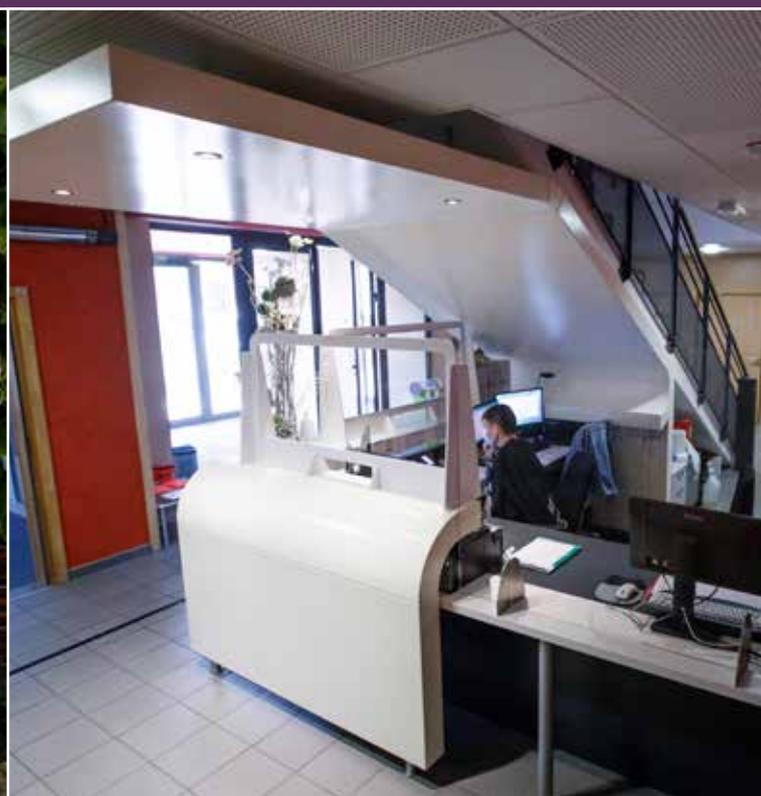




Merçi

#luttecontrelacovid
#centrede vaccination

THION*ville*



LA VILLE ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION « PORTES DE FRANCE – THIONVILLE »

SES MISSIONS

Au 1^{er} janvier 2021, les compétences de la Communauté d'Agglomération étaient les suivantes :

Les compétences de plein droit :

Développement économique : actions de développement économique, création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme.

Aménagement de l'espace communautaire : schéma de cohérence territoriale (SCOT), création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire, organisation de la mobilité.

Équilibre social de l'habitat : avec notamment le Programme Local de l'Habitat (PLH).

Politique de la ville : dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire, dispositifs locaux, d'intérêt communautaire, de prévention de la délinquance.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

Accueil des gens du voyage : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil.

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Eau.

Les compétences optionnelles :

Création ou aménagement et entretien de voiries et de parcs de stationnement d'intérêt communautaire .

Assainissement.

Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la

demande d'énergie.

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

Construction et entretien des bâtiments affectés aux cultes dont les ministres sont salariés de l'Etat.

Les compétences supplémentaires :

Etude de tout problème d'intérêt communautaire.

Instruction des autorisations relatives à l'acte de construire et aux divers modes d'utilisation du sol.

Exploitation d'un Système d'Information Géographique (SIG).

Gestion des archives communales et intercommunales.

Aménagement et développement numérique du territoire.

Petite enfance : observation des besoins d'accueil sur le territoire communautaire, construction et gestion des équipements nouveaux à réaliser ; financement de la construction et de la gestion de places d'accueil supplémentaires dans les structures existantes ; transfert et extension au territoire communautaire du relais d'assistants maternels ; transfert des structures d'accueil collectif ; soutien financier des structures associatives reconnues en tant qu'établissement d'accueil du jeune enfant.

Soutien à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche : promotion de l'implantation et du développement de structures universitaires, soutien des activités de recherche.

Santé : observation sanitaire et sociale, continuité, accès et permanence des soins, intégration de la santé dans toutes les politiques publiques.

Versement des contributions au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Contrôle du parc des hydrants : poteaux et bouches d'incendie.

Gestion des eaux pluviales urbaines.

LES SERVICES COMMUNS

En dehors des compétences transférées, un EPCI à fiscalité propre et une ou plusieurs de ses communes membres peuvent se doter de services communs. Un service commun a vocation à prendre essentiellement en charge les services dits fonctionnels (ressources humaines, informatique, finances, etc.).

Conformément au Schéma de mutualisation de la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville » adopté le 17 septembre 2015, quatre services communs ont été créés : Le service commun des systèmes d'information, le service commun des ressources humaines, le service commun des affaires juridiques relèvent fonctionnellement du pôle « Direction Générale des Services », le service commun de la commande publique relève fonctionnellement du pôle « Population, Sécurité et Réglementation ».

LE SERVICE COMMUN DES SYSTÈMES D'INFORMATION

SES MISSIONS

Le Service Commun des Systèmes d'Information (SCSI) est composé de 3 équipes :

- une équipe « Projets et Applications » pour accompagner les métiers dans la mise en œuvre de leurs nouveaux projets,
- une équipe « Exploitation » avec une cellule « Infrastructure et Sécurité » qui garantit et maintient l'ensemble des infrastructures techniques et de télécommunications en condition opérationnelle,
- une équipe « Support » qui intervient au service des usagers des systèmes d'information pour répondre aux demandes / incidents des services et accompagner les agents dans l'utilisation des outils informatiques

Service mutualisé intervenant sur les services de la Communauté d'Agglomération et de la Mairie de Thionville, il a pour missions :

- le maintien en condition opérationnelle des infrastructures hébergeant le système d'information de la Ville et de la Communauté d'Agglomération : matériels et logiciels bureautiques, matériels et logiciels serveurs (systèmes), réseau intra sites et inter sites (fibre optique), téléphonie, (réseau, autocommutateurs, téléphones/smartphone...), maintenance et sécurisation, mise à niveau de l'architecture et suivi de l'état de l'art, relations avec les prestataires et éditeurs, assistance aux utilisateurs ;
- L'évolution du système d'information : adaptation de l'outillage des directions métiers (gestion des projets informatiques et conseil), évolution du socle technique et des logiciels métiers, veille technico-fonctionnelle, processus continu d'évaluation et d'amélioration de la sécurité et de la qualité du S.I ;

DES CHIFFRES

800 postes utilisateurs
115 photocopieurs
100 imprimantes
270 tablettes
400 Téléphones mobiles
350 postes Téléphoniques
50 tableaux numériques interactifs (écoles)
130 applications métiers
7000 interventions annuelles environ

LES FAITS MARQUANTS 2021

- La mise en œuvre du projet mutualisé AS-TECH, logiciel de gestion du patrimoine et des services techniques.
- La dématérialisation des autorisations d'urbanisme.
- La mise en œuvre d'un WIFI Public au conservatoire de Thionville, qui permet aux professeurs d'apporter une touche digitale dans leur enseignement.
- Le remplacement complet du parc de 110 photocopieurs et l'ajout de 5 nouveaux photocopieurs.
- La mise en œuvre du projet d'école numérique avec l'équipement complet de l'école de Guentrange avec 6 Ecrans Numérique Interactif. Le SCSI poursuit également son programme de mise à jour des accès Internet dans les écoles avec 5 nouvel équipements.



L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Dans le cadre des énièmes confinements de 2021, le SCSI a mis à disposition les accès sécurisés via VPN au Système d'information permettant aux agents de la collectivité de continuer leurs missions de service public auprès des citoyens. À ce jour, plus de 400 agents sont en capacité de télétravailler sans rupture de service.

En parallèle, le SCSI poursuit sa politique de renouvellement de poste de travail par des équipements dédiés à la mobilité.

Enfin, durant toute la période de crise sanitaire, le SCSI est intervenu dans l'implémentation et la réalisation du système informatique de santé du centre de vaccination. L'accompagnement à la mise en œuvre des outils de Doctolib et de la CPAM et de l'ARS, l'équipement du centre de vaccination ainsi que toute l'organisation de la gestion du traitement des données ont été pilotés par le SCSI.



LES PERSPECTIVES 2022

- La continuité du projet Ecole Numérique.
- La mise en œuvre du projet SNAPTEM avec des **outils collaboratifs et un portail Intranet**.
- La mise en œuvre d'une **nouvelle offre de téléphonie**.
- La mise en œuvre d'une solution de **Gestion de la Relation Citoyen**.
- La consolidation des infrastructures Informatiques.
- L'audit de Cybersécurité avec l'ANSSI.
- La mise à jour des sites Internet Ville de Thionville et Communauté d'agglomération Portes de France.
- Le Développement du Projet de Smartcity en coopération avec 9 EPCI et piloté par Metz Métropole.

LE SERVICE COMMUN DE LA COMMANDE PUBLIQUE

SES MISSIONS

Ce service assiste et conseille les élus et les directions sur le choix des procédures et leur application, gère les procédures de consultation liées aux marchés publics, accords-cadres et autres contrats, conseille les services dans le suivi de l'exécution des marchés publics et autres contrats, participe à la gestion des contentieux en lien avec les services juridiques et les conseils extérieur et assure une veille juridique et prospective.

Il regroupe les services de la Communauté d'Agglomération et de Thionville et Yutz.



DES CHIFFRES

67 consultations dont 7 marchés subséquents

La Ville de Thionville a coordonné

2 groupements de commandes et a

adhéré à 10 groupements de commandes

coordonnées pour la CAPFT

69 marchés

2 contrats de concession (Délégation de Service Public/Convention)

65 avenants

1 076 retraits de dossiers de consultation

aux entreprises sur la plateforme de dématérialisation

135 offres réceptionnées

16 réunions de la Commission des Marchés

en Procédure Adaptée

5 réunions de la Commission d'Appels

d'Offres (CAO Ville + CCAS)

2 réunions de la Commission Consultative des

Services Publics Locaux

3 réunions de la Commission de Délégation

de Service Public

3 775.5 heures d'insertion sociale réalisées

dans le cadre des marchés publics de la Ville de Thionville

LES FAITS MARQUANTS 2021

La réforme des Cahier des Clauses Administratives Générales (C.C.A.G.) des marchés publics : l'objectif de la réforme des C.C.A.G. est de les actualiser en tenant compte des évolutions du droit de la commande publique intervenues depuis 2009, (réglementaires et jurisprudence), notamment la transposition des directives européennes (2014) et du Code de la Commande Publique (2019).

L'évolution de la législation en termes de clauses sociales et de clauses environnementales : les clauses sociales ne sont plus réservées qu'aux marchés de travaux mais s'étendent à tous les marchés publics.

Par ailleurs, quelques nouvelles lois et décrets à appliquer dans les marchés publics tels que : la loi Anti-gaspillage et économie circulaire qui a pour objectif d'avancer vers la réduction des déchets par la sortie du plastique jetable, la meilleure information du consommateur, la lutte contre le gaspillage et le réemploi solidaire, la lutte contre l'obsolescence programmée et le « mieux produire » et la loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets qui inclut plusieurs mesures destinées à mieux prendre en compte le développement durable lors de la passation et l'exécution des contrats de la commande publique.

La modification de la clé de répartition des Unités d'œuvre pour les procédures passées par les services communs.

Participation au projet de Charte Régionale de la Commande Publique mise en place par la Grande Région Grand Est afin d'en faire un outil au service du développement économique du territoire. Cette Charte vise à rassembler les acheteurs publics du territoire autour de grands engagements permettant de prendre conscience de l'effet levier de la commande publique comme instrument de développement économique.

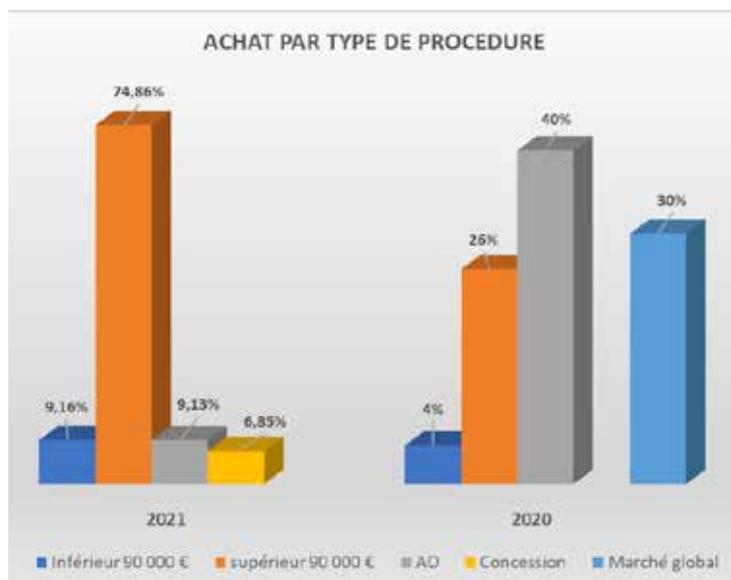
La mise en œuvre des indicateurs d'activités et de mesure de la performance de l'achat public.

LES PERSPECTIVES 2022

- Mise en œuvre de nouveaux groupements de commande CAPFT et communes membres.
- **Modification au 1^{er} janvier 2022 des seuils de procédure** européens : 215 000€ HT pour les marchés de Fournitures et services, 5 382 000€ HT pour les marchés de travaux.
- **Mise en œuvre de la charte Régionale de la commande publique Grand Est.**
- **Mise en œuvre de la Charte Locale de la commande publique** tendant à faciliter l'accès des TPE/PME à la commande publique, à préserver l'équilibre financier des entreprises et à favoriser les achats performants et responsables.
- **Mise en œuvre de la fonction « achat » acheter mieux et acheter moins**, avec pour objectifs d'améliorer la performance économique, de rationaliser les coûts et d'optimiser les achats, de développer les achats durables et de mesurer les performances.
- Mise en œuvre des **clauses environnementales et élargissement des clauses sociales.**
- Application de la loi AGEC et de la loi climat et résilience.
- **Extension du profil acheteur AWS** permettant de dématérialiser les échanges en phase d'exécution et de sécuriser les correspondances avec voie de retours, avec le ou les titulaires (transmission d'ordre de services, d'avenants...), de gérer les événements : prise de rendez-vous, planification de réunions, de gérer les co-traitants et les sous-traitants et de publier les données essentielles sur les avenants du marché.



Participation du service au salon Urbest



INDICATEURS DES ACHATS

Comparatif 2020/ 2021

1. MONTANT DES ACHATS REALISES PAR TYPE DE PROCEDURE

	2021	2020
Inférieur 90 000 €	2 105 430,57	1 846 027,83
Supérieur 90 000 €	17 201 216,62	10 293 104,49
AO	2 096 800,00	15 991 717,70
Concession	1 575 000,00	
Marché global		11 995 000,00

2. MONTANT DES ACHATS REALISES PAR TYPE DE PROCEDURE ET PAR ENTITE

	2021	CA	THIONVILLE	YUTZ
Inférieur 90 000 €		965 291,38	960 483,25	179 655,94
Supérieur 90 000 €		11 230 846,45	4 942 914,85	1 027 455,32
AO		1 557 800,00	539 000,00	0,00
Concession		1 575 000,00	0,00	0,00
	2020	CA	THIONVILLE	YUTZ
Inférieur 90 000 €		1 025 590,69	700 384,54	120 052,26
Supérieur 90 000 €		3 517 080,47	5 322 899,76	1 453 123,92
AO		5 778 887,39	10 037 131,31	175 699,00
Marché global		11 995 000,00		

LE SERVICE COMMUN DES AFFAIRES JURIDIQUES

SES MISSIONS

Ce service commun regroupant les services de la Communauté d'Agglomération, de Thionville et Yutz apporte aide et conseil aux élus et aux services municipaux. Il peut être consulté dans de nombreux secteurs de compétence des collectivités territoriales.

Il conseille, partage et développe l'expertise juridique en apportant l'assistance juridique souhaitée aux services et aux élus, et en sensibilisant et formant les agents aux nouveaux enjeux règlementaires,

Dans le cadre de son offre de services (transformation des usages), il assure la mise en conformité au Règlement Général de Protection des Données, anime les différents outils consacrés à cette protection et les développe ; il construit une politique de gestion documentaire ; il favorise l'émergence de nouveaux outils associés à cette dernière ; il accompagne les services connaissant les transitions numériques.

LES FAITS MARQUANTS 2021

Le service s'est mobilisé sur une quarantaine de thématiques. Celles-ci reflètent la variété des compétences exercées par les deux communes et la communauté d'agglomération.

L'appui de France Relance dans le cadre du Fonds d'Innovation et de Transformation Numérique a permis d'engager de nouvelles initiatives en faveur de la transformation des usages et de la médiation des usagers, dans le cadre d'une approche équilibrée de la transformation de l'administration.

Le S.C.A.J. s'est fortement investi sur les sujets de la transformation des usages numériques, en inscrivant son accompagnement sur l'ensemble du parcours documentaire : de la production, dématérialisée de bout en bout grâce au travail sur le I-parapheur (phase expérimentation), le courrier ou l'évolution de la relation « usagers » et celle des services en ligne, le stockage et l'archivage des documents intégrant la dimension de la protection des données personnel (R.G.P.D.).

Deux réalisations concrètes en faveur de la sécurisation des usages : la charte informatique et l'animation des ateliers des référents archives informatiques et libertés (RAIL)

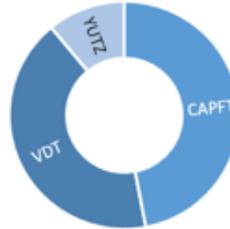
LES PERSPECTIVES 2022

Poursuivre le développement de chacun des axes « Expertise » et « Transformation des usages »

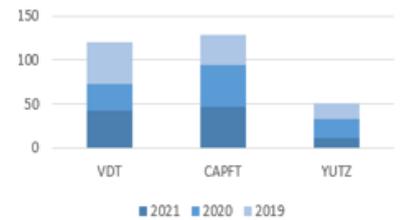
DES CHIFFRES

L'activité du S.C.A.J. peut désormais être analysée sous le prisme du temps de travail effectué pour chacune des entités bénéficiaires, critère privilégié pour la répartition des charges.

Répartition du temps de travail entre les trois entités



Evolution de 2019 à 2021 - 3^{èmes} années de missions du SCAJ



UN RÉFÉRENT POURQUOI FAIRE ?



LES 5 AXES DE TRAVAIL DE CE PROJET



LE SERVICE COMMUN DES RESSOURCES HUMAINES



DES CHIFFRES

737 agents au 31 décembre 2021, soit 68 % de l'effectif dont le SCRH assure la gestion administrative (32% des agents relèvent par ailleurs de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville)

Répartition femmes/hommes : 58 % d'agents féminins et 42 % de personnels masculins

Moyenne d'âge fixée à un peu plus de 45 ans

Masse salariale 2021 budgétée à 28,7 millions d'Euros, répartis comme suit : rémunérations brutes (57%), primes et indemnités (14%), charges patronales (27%), NBI (2%) et divers (1%).

Temps partiel : concerne 22% de l'effectif féminin et 7 agents masculins

Le SCRH est très impacté par le traitement des courriers/courriels (1065 enregistrements pour 2021)

Candidatures sur poste ouvert : 719

Demandes d'emploi : 441

Demandes de stage : 155

SES MISSIONS

Issu de la mutualisation de la Direction des Ressources humaines de la Ville de Thionville et du service correspondant de la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville » au 1^{er} juillet 2019, le SCRH assure quotidiennement les missions énoncées ci-après :

- Mise en œuvre de la politique de gestion des ressources humaines de la collectivité (rémunération, le temps de travail, mutualisations et transferts, politique de formation des personnels, sécurité et prévention des risques professionnels, etc...);
- Gestion administrative et financière individuelle et collective, tous statuts confondus (carrières, paie, avancements, maladie, régime indemnitaire, retraite...);
- Accueil, conseil et information de tous les personnels, notamment pour toute question relative à la situation administrative, à la carrière ou aux projets professionnels ;
- Communication RH et facilitation des démarches des agents, notamment via le déploiement du portail CIRIL et de l'Intranet ;
- Recrutement, repositionnement et mise en œuvre des parcours professionnels ;
- Gestion prévisionnelle des compétences, notamment en termes d'emplois et de masse salariale ;
- Mise en œuvre d'un dialogue social constructif, en partenariat avec les représentants du personnel et via les organes consultatifs de la Ville de Thionville ;
- Suivi et application des obligations réglementaires (évolutions du statut de la fonction publique, transferts de compétences, réformes, reclassements indiciaires, etc...).
- Il regroupe les services de la Communauté d'Agglomération et de la Ville de Thionville.

LES FAITS MARQUANTS 2021

Participation à la démarche d'évaluation des Risques Psychosociaux, notamment dans le cadre des Journées d'actualité du DGS.

Participation à la **détermination du nouveau temps de travail** de la collectivité, conformément aux dispositions de la Loi de Transformation de la fonction publique (1607 heures).

Déploiement du **télétravail de droit commun**, suite à l'élaboration de la Charte de Télétravail.

Elaboration du **nouveau Plan Triennal de formation 2022 – 2024**.

Management transversal de projet : élaboration d'un parcours de formation à destination des encadrants et des Elus.

Mise en place de la déclaration sociale nominative (DSN) au 1er janvier 2021, une déclaration mensuelle des cotisations sociales (URSSAF, retraite, maladie...) se substituant à la déclaration annuelle existant jusqu'au 31 décembre 2020.

Structuration du Service commun Ressources humaines (stabilisation des effectifs, formation et montée en compétences de l'équipe, uniformisation des actes et modèles, procédures, tableaux de bord et anticipation dans l'exercice des missions).

Elaboration des **lignes directrices de gestion** (1^{ère} phase intéressant les critères d'avancement et de promotion) ;

Elaboration et mise en œuvre du **plan d'action triennal relatif à l'égalité professionnelle femmes/hommes** (1^{ère} phase) ;

Elaboration d'une **procédure facilitant le repositionnement et le reclassement professionnel choisi ou subi** ;

Mise en œuvre du **forfait mobilité durable** ;

Reprise des **activités bien-être** et mutualisation de celles-ci avec la Communauté d'Agglomération ;

Frais de santé : pilotage de la démarche utile à la détermination d'un **nouveau contrat** groupe, au profit des agents.

Le SCRH et l'e-administration

Dans le cadre de sa nouvelle structuration, le Service commun Ressources humaines se dote, depuis mars 2020, de **nouveaux processus dématérialisés**, permettant de gagner en efficacité, en transparence, et de **faciliter l'utilisation et l'accès à l'information par tous les agents**.

Ainsi, le **portail Ciril est accessible à tous depuis janvier 2021**, en tout lieu, sur n'importe quel support, via internet. Chacun peut donc visualiser ses informations personnelles où qu'il soit, quand il le désire.

La possibilité est offerte de prévoir en famille ses congés et adresser de suite la demande correspondante, qui sera ensuite validée par la hiérarchie, après analyse du calendrier des demandes de l'équipe et compte-tenu des nécessités de service.

Outre la **gestion dématérialisée des congés**, le portail Ciril permet à chacun d'accéder à sa grille indiciaire, à ses fiches de salaire, de visualiser son CET, l'alimenter, et enfin prendre ses congés épargnés.

2021 a donc été pour tous et toutes la découverte de ce nouvel outil, le point d'orgue consistant en la **dématérialisation de l'entretien professionnel annuel EPA**. En effet, pour la première fois, les agents de la Ville de Thionville ont eu la possibilité de préparer, réaliser ou finaliser leur entretien professionnel, et accéder aux objectifs et avis formulés par la hiérarchie en un délai optimal.

Pour cela, des **journées d'initiation** ont été proposées aux agents, afin d'aider les moins initiés à se familiariser à l'informatique, à la messagerie électronique et au portail CIRIL.

De nouvelles fonctionnalités demeurent à venir, et seront déployées en 2022.



Accueil des jeunes saisonniers

LES PERSPECTIVES 2022

- **Poursuite du déploiement** du nouveau logiciel de gestion des Ressources humaines **CIRIL** (module recrutement, prévisions budgétaires...) et du nouveau portail agents CIRIL (dématérialisation des ordres de mission et frais de déplacement, individualisation des fiches de postes, formation...).
- **Risques Psychosociaux** : participation à l'élaboration d'un **plan d'actions**.
- **1 607 heures** : mise en œuvre du nouveau cadre de temps de travail et élaboration d'un **règlement dédié** et déploiement d'une badgeuse à compter du 1^{er} janvier 2023.
- Poursuite du déploiement du **télétravail de droit commun**, à raison de **2 jours** pour les agents à temps complet, et 1 journée pour les agents à 80%.
- **Mise en œuvre du nouveau Plan Triennal de formation 2022 – 2024**, autour de 7 axes : répondre aux évolutions de la transition numérique, du déploiement du télétravail, et se saisir des enjeux correspondants ; reclassement et transitions professionnelles pour tous ; renforcer les compétences managériales de chacun ; pérenniser la qualité et l'image du service public ; favoriser la montée en compétences, par la culture de l'environnement territorial ; renforcer les compétences techniques métiers et améliorer les conditions de travail et accompagner la transition écologique et optimiser ses effets.
- **Management transversal de projet** : poursuite parcours de formation à destination des encadrants et des Elus et élaboration d'une **Charte dédiée**, incluant un guide méthodologique.
- Elaboration de la seconde phase des **lignes directrices de gestion** (GPEEC et politique de gestion des ressources humaines de la collectivité).
- **Plan d'action triennal relatif à l'égalité professionnelle femmes/hommes** (2^{ème} phase).
- Mise en œuvre du **parcours de repositionnement et de reclassement professionnel choisi ou subi**.
- Organisation d'une **journée PITCH**, permettant le recueil des idées des personnels municipaux pour l'amélioration du bien-être au travail.
- Elaboration d'un **trombinoscope** de l'ensemble du personnel de la Ville.
- Elaboration d'un **nouveau règlement intérieur** (initialisation).
- Déploiement de **statistiques et tableaux de bord** permettant le pilotage de l'activité, à destination du CODIR.
- Amélioration de la **communication interne en termes de Ressources Humaines** (journal interne, portail CIRIL, Intranet, accueil des nouveaux arrivants...).
- Organisation des **élections professionnelles du 8 décembre 2022**.



Formation des cadres à la gestion de projet



« LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES »

SES MISSIONS

Les services municipaux, placés sous l'autorité du Maire, sont dirigés par le Directeur Général des Services. Ces services sont organisés en pôle dont les activités correspondent aux principales compétences de la commune.

Composée du Directeur Général des Services, du Directeur Général des Services Techniques et de trois Directeurs Généraux Adjointes, la Direction Générale des Services est l'instance de pilotage de l'administration municipale. Elle travaille en étroite collaboration avec le Cabinet du Maire.



LE PÔLE « DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES »



SES MISSIONS

Le service accueille et informe les usagers de l'Hôtel de Ville et des Services Techniques Municipaux. Il délivre certaines prestations administratives (actes d'état-civil, certificat de résidence, recensement citoyen, certificat de vie, légalisation de signature, inscription liste électorale...) et assure les prises de Rendez-Vous en ligne dans les domaines suivants : Cartes Nationales d'Identité/ passeports – attestations d'accueil - urbanisme – affaires scolaires et périscolaires. Il accompagne les usagers à réaliser leur démarche en ligne.

Il a en charge également le traitement des signalements sur le domaine public en lien avec les services techniques municipaux et la Communauté d'Agglomération « Portes de France-Thionville ». Les objectifs de la démarche qualité sont de garantir une amélioration continue de la prise en charge des usagers sur tous les canaux, faciliter l'accès aux démarches, moderniser l'action municipale, améliorer la performance des services et évaluer les pratiques.

LES FAITS MARQUANTS 2021

La démarche qualité s'est attachée à l'**accompagnement des agents à l'utilisation du numérique** notamment des applications métiers que sont la messagerie, l'intranet et la plateforme CIRIL des ressources humaines,

Les agents des Services Espaces Verts, Nettoyement et Nettoyage ont participé à des ateliers d'aide au numérique qui se sont déroulés aux réfectoires du Centre Technique Municipal et des Espaces Verts où des ordinateurs sont à leur disposition.

La **refonte de la signalétique interne** des services techniques municipaux et l'amélioration de la signalétique interne de l'Hôtel de Ville.



Un nouvel équipement : une borne tactile

DES CHIFFRES

L'enquête de satisfaction 2021 a été réalisée à l'accueil Hôtel de Ville au moyen d'un nouvel équipement, une borne tactile.

- 331 usagers se sont exprimés de mai à décembre 2021.
- En 2022, le développement des bornes tactiles permettra de réaliser des enquêtes de satisfaction sur différents points d'accueil dont les Mairies de Quartier. Les usagers pourront également y réaliser leurs démarches et consulter les publications officielles.

810 signalements ont été traités par les agents de la Gestion Relation Usagers dans un délai maximal de 10 jours (engagement Qualité). Le traitement comprend l'intervention des services et la réponse à l'usager.

5 jours de délai moyen de traitement pour l'ensemble des signalements

2 jours de délai moyen de traitement pour les anomalies concernant l'éclairage public

Quels sont les signalements ?

Eclairage public hors service ou dysfonctionnement

Feux tricolores ou feux piétons hors service

Nettoyement de la voirie

Nettoyement déjections canines

Sacs à déjections canines

Dépôt sauvage

Ramassage de feuilles

Arbre ou branches dangereuses sur voie de circulation

Nids de poule

Mise en sécurité du mobilier urbain

Mise en sécurité des aires de jeux ou jardins publics

Danger/gêne/anomalie chantier sur domaine public

Animal mort sur la voie publique

RÉSULTATS 2021	% SATISFACTION
Courtoisie et amabilité des agents d'accueil	94%
Documentation mise à disposition (sur place et en ligne)	87%
Confort et propreté des locaux	87%
Traitement de la demande	93%
Aide et conseil apportés dans la réalisation des démarches	93%

LES PERSPECTIVES 2022

Depuis janvier 2022, un **nouvel agent France Services** -en formation de Conseiller en médiation numérique- est venu renforcer le service pour aider les usagers à la réalisation de leurs démarches en ligne notamment à l'accueil Hôtel de Ville. Le programme des ateliers à développer sera réalisé de concert avec le Conseiller numérique installé à Puzzle et sur différents sites, notamment dans les quartiers prioritaires et dans les mairies de quartier.

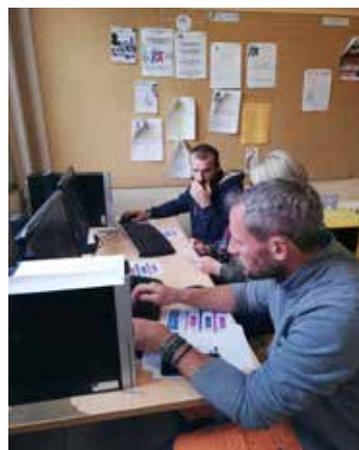
L'accompagnement des nouveaux agents à l'utilisation du numérique.

Dans le cadre du portail citoyen, le **développement d'une base de connaissances sur des thématiques récurrentes** afin d'alimenter l'assistant virtuel conversationnel (chatbot). La mise en place d'un **panel usagers**, issu notamment des instances de démocratie participative, pour tester les nouveaux outils et usages numériques (portail citoyen, chatbot, nouveau site internet).

La mise en œuvre d'actions répondant aux engagements du programme Services Publics +



Une nouvelle signalétique dans les services



Accompagnement des agents à l'utilisation du numérique

LA DIRECTION DES FINANCES

SES MISSIONS

La direction des finances prépare et exécute les décisions budgétaires de la Ville. Ces tâches consistent en la définition de la stratégie financière municipale (prospective), en la mise au point du budget et du compte administratif, à l'émission des mandats de paiement et des titres de recettes, en la gestion de la dette et de la trésorerie, en la programmation des investissements. Elle renseigne le public concernant les contributions fiscales communales, à savoir, la taxe d'habitation et les taxes foncières. Elle renseigne également les fournisseurs quant au traitement de leurs factures et la certification de leurs comptes en nos livres.

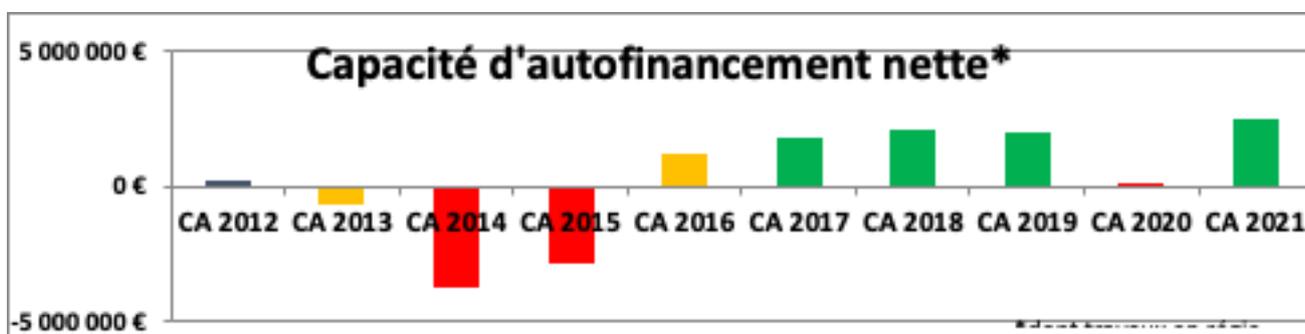
DES CHIFFRES

Le budget de la Ville en 2022, c'est environ 55 M€ en fonctionnement et 30 M€ en investissement
2 budgets annexes : le Centre funéraire et le lotissement de la Petite Lor-St Exupéry
1 budget autonome : le Centre Communal d'action sociale
Près de 53 000 mouvements en 2021
11 800 mandats
13 800 titres de recettes
10 100 factures

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Le déficit lié à la crise sanitaire a pu être effacé en 2021 grâce à la diminution importante des dépenses réelles de fonctionnement et à la stagnation des recettes réelles de fonctionnement.

La capacité d'autofinancement nette est quasi revenue à zéro en 2020. Par le redressement de la situation financière, la C.A.F a retrouvé son niveau d'avant crise à hauteur de 2.5M € environ.



LES FAITS MARQUANTS 2021

La situation financière de la Ville de Thionville se stabilise dans un contexte sanitaire et financier compliqué

La Ville a dû faire face à un endettement très important en début de mandat précédent (+ de 81 M€ de dette fin 2014) et une capacité d'autofinancement extrêmement réduite, alors même que les recettes de l'Etat continuaient à diminuer du fait notamment de la contribution au redressement des finances publiques. La Ville s'est alors fortement désendettée pour retrouver une capacité d'autofinancement suffisante.

Poursuite de la mise en place de provisions pour créances douteuses

En 2020, une provision de 700 000,00 € a été mise en place pour les irrécouvrables récupérés suite au transfert du budget de l'Eau à la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville » (C.A.P.F.T.). En 2021, une provision de 100 000,00 € a été réalisée.



LES PERSPECTIVES 2022

Poursuivre le développement du contrôle de gestion en axant sur d'autres activités et développer des comités de gestion avec les services.

L'objectif est de poursuivre le développement du contrôle de gestion sur d'autres activités au sein de la collectivité, tout en adaptant les outils existants pour améliorer le niveau d'information diffusé aux décideurs.

Modernisation du système d'information financier

En 2022, la direction des finances continue de migrer son

logiciel métier en version web. Les modules d'édition de bons de commande et de préparation budgétaire sont les derniers modules à faire évoluer.

Le développement de formations « finances »

Le développement de formations « finances » à la fois théoriques et pratiques à destination des agents comptables de la collectivité sera mis en place dès que le contexte sanitaire le permettra. L'objectif est d'améliorer les « bonnes pratiques » financières et d'insuffler une culture financière au sein de la collectivité.

LA DIRECTION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

SES MISSIONS

Cette direction est composée de trois services.

Le service des Assemblées assure l'organisation des séances du Conseil Municipal et le suivi de ses délibérations. Il gère également les arrêtés du Maire portant réglementation du stationnement et de la circulation ainsi que les arrêtés de délégation de signature accordés aux élus et aux fonctionnaires. Il assure la transmission des actes au contrôle de légalité et la réalisation des registres et du recueil des actes administratifs de la Ville. Il gère les cotisations aux associations dont la Ville est membre.

Le service Assurances et Contentieux gère les litiges de nature à engager la responsabilité de la Ville du fait de ses biens, ses activités et ses agents ainsi que les contentieux de la Ville et

du CCAS tant en demande qu'en défense devant toutes les juridictions.

Il établit et gère les polices d'assurances garantissant les différents risques de la Ville et du CCAS.

Le service Traitement de l'Information assure la gestion des courriers postaux et de l'ensemble des saisines de la Ville, effectué par tout moyen et notamment via et l'adresse courriel générique contact@mairie-thionville.fr. Il assure l'affranchissement des courriers sortant et gère les crédits de documentation des services municipaux.

Cette direction participe également aux travaux de la mission Qualité et coordonne la rédaction du présent rapport d'activités des services.



En 2021, 185 demandes d'utilisateurs traitées à 93 % sous 6 jours

LES FAITS MARQUANTS 2021

La prise en charge des « Accusé – Réception » en lieu et place du pôle Sécurité, Police, Réglementation et ce pour l'ensemble des courriers et courriels des usagers, à titre de test, afin de garantir 100 % de prise en charge.

Un suivi particulier des réclamations des usagers, notamment celles relatives à la qualité de service, obtenu grâce à une définition précise et une relance des services pour un traitement sous 15 jours maximum.

Des échanges d'expériences avec d'autres collectivités, la Ville de Lyon ainsi que les services de la mairie et de la communauté d'agglomération d'Alençon sur l'outil de gestion des délibérations KDelib que la direction a été la première à s'approprier depuis sa mise en œuvre fin 2017.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2212-1, L. 2213-1, L. 2213-2, L. 2542-1 et L. 2542-2 ;

VU le Code de la Route, notamment ses articles R. 110-1 R. 110-2, R. 110-3, R. 110-4, R. 110-5, R. 110-6, R. 110-7, R. 110-8, R. 110-9, R. 110-10, R. 110-11 et R. 417-12 :

DES CHIFFRES

- 8 623 courriers, formulaires et courriels enregistrés en 2021 dont 4 067 en provenance d'usagers
- 88 242 plis ont été affranchis
- 18 000 € de crédits de documentation mis à la disposition des services
- 8 réunions du Conseil municipal ont permis d'approuver 218 délibérations
- 78 arrêtés ont été pris dans les domaines suivants : 51 arrêtés temporaires de circulation pour l'organisation de manifestations, 8 arrêtés définitifs de circulation et de stationnement, 10 arrêtés de délégation pour la célébration des mariages par des conseillers municipaux, 9 arrêtés de délégation de signature.
- 377 transmissions au contrôle de légalité via FAST : 54 actes réglementaires et 261 décisions
- 6 recueils des actes administratifs réalisés
- 50 sinistres ont été enregistrés et 9 nouveaux contentieux ont été gérés



Dématérialisation de l'affichage légal

LES PERSPECTIVES 2022

La **généralisation de la prise en charge des « Accusé – Réception »** pour l'ensemble des directions municipales et pour l'ensemble des courriers et courriels des usagers, afin de garantir 100 % de prise en charge ainsi que d'informer l'utilisateur des coordonnées du service traitant sa demande.

La **mise en œuvre de la dématérialisation de l'affichage réglementaire** désormais autorisé, cet affichage numérique des textes réglementaires municipaux s'opérera via des bornes tactiles localisées en mairie, aux services techniques municipaux et dans les mairies de quartier. Il sera également accessible sur le site internet de la Ville. Cela permettra aux usagers ne disposant pas d'internet **d'accéder simplement et plus largement qu'auparavant aux informations mises en ligne, c'est ainsi un outil d'inclusion numérique**. Il s'agit également de **moderniser l'action des services** qui pourront à distance assurer les mises en ligne adéquate et disposeront de fonctionnalités nouvelles. Les bornes mises en place permettront également la mise en place, outre des enquêtes de satisfaction, d'autres actions d'inclusion numérique (aide à la navigation internet, aide pour renseigner les formulaires) par le conseiller numérique présent à l'accueil.

Le **recensement et le suivi des cachets « Marianne »**, l'apposition de ce cachet donne un caractère officiel à la signature et il importe donc d'être particulièrement vigilant quant aux conditions d'utilisation et de conservation de celui-ci. La Direction veille tout particulièrement au suivi de ceux-ci et procède régulièrement à un recensement de ceux-ci.

La **mis en œuvre d'un Intranet collaboratif**, les services municipaux vont être dotés d'un outil informatique performant permettant le partage d'information entre les agents. Il s'agira d'un intranet collaboratif permettant la gestion de projets, le partage de documents, la planification des tâches à accomplir..., la Direction assurera le suivi de ce projet, veillera à ce que l'outil contienne les documents nécessaires et en assurera l'administration fonctionnelle.

Le **projet d'administration** est la déclinaison opérationnelle du projet politique. C'est un document de référence, décrivant les projets à mener au cours du mandat, il permet de donner du sens à l'action des agents qui seront amenés à le décliner en actions via les projets de service. La Direction assurera la collecte de la contribution des services, l'homogénéité et la cohérence du document d'ensemble.

ACTION CŒUR DE VILLE ET COMMERCE

SES MISSIONS

Thionville a été retenue par le gouvernement au dispositif Action Cœur de Ville parmi 234 villes françaises.

Ce service assure le pilotage opérationnel du projet de redynamisation du centre-ville. Cela implique les missions suivantes :

- animation et coordination des équipes projets et des comités techniques ;
- assistance et conseil auprès des élus et des comités de pilotage ;
- mise en œuvre d'outils de suivi, d'observation et d'évaluation des dispositifs ;
- instruction et portage des projets ;
- développement et animation de la contractualisation, des partenariats et des réseaux professionnels : organisation et animation de la concertation avec la population et les commerçants et interface des différents services municipaux et des partenaires de l'opération.

DES CHIFFRES

- 60 000 m² de surfaces de vente,
- + de 140 boutiques,
- près de 400 commerces en coeur de ville,
- 34 rues commerçantes,
- Baisse de la vacance commerciale = 21,7% en 2018 > Début 2022 11,9%



Conférence de presse Thionville Commerces

LES FAITS MARQUANTS 2021

S'agissant du projet « Cœur de Ville » :

Démarrage de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain portée conjointement par la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville » et la Ville : financement de travaux pour 190 logements sur 5 ans.

Démarrage des dispositifs de soutien financier d'aide à la sortie de la vacance (objectif de 50 logements) et de ravalement de façades avec ou sans isolation thermique (objectif de 100 logements).

Aides aux grandes copropriétés (Européen, Sainte Madeleine, Concorde) pour des projets de rénovation de façades.

Participation au cercle national des territoires pionniers de la sobriété foncière.

Restructuration de l'îlot Brulée : ouverture de la Ludothèque et du Centre Social Le Lierre au 5 rue du Four Banal.

S'agissant des actions relatives au commerce :

Inauguration du guichet unique des commerçants : Thionville Commerce- Office du Commerce, de l'Artisanat et de l'Entrepreneuriat, 3 place Anne Grommerch ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Organisation de sessions en présentiel et en visio d'ateliers numériques en partenariat avec la CCI et Ateliers Google numériques.

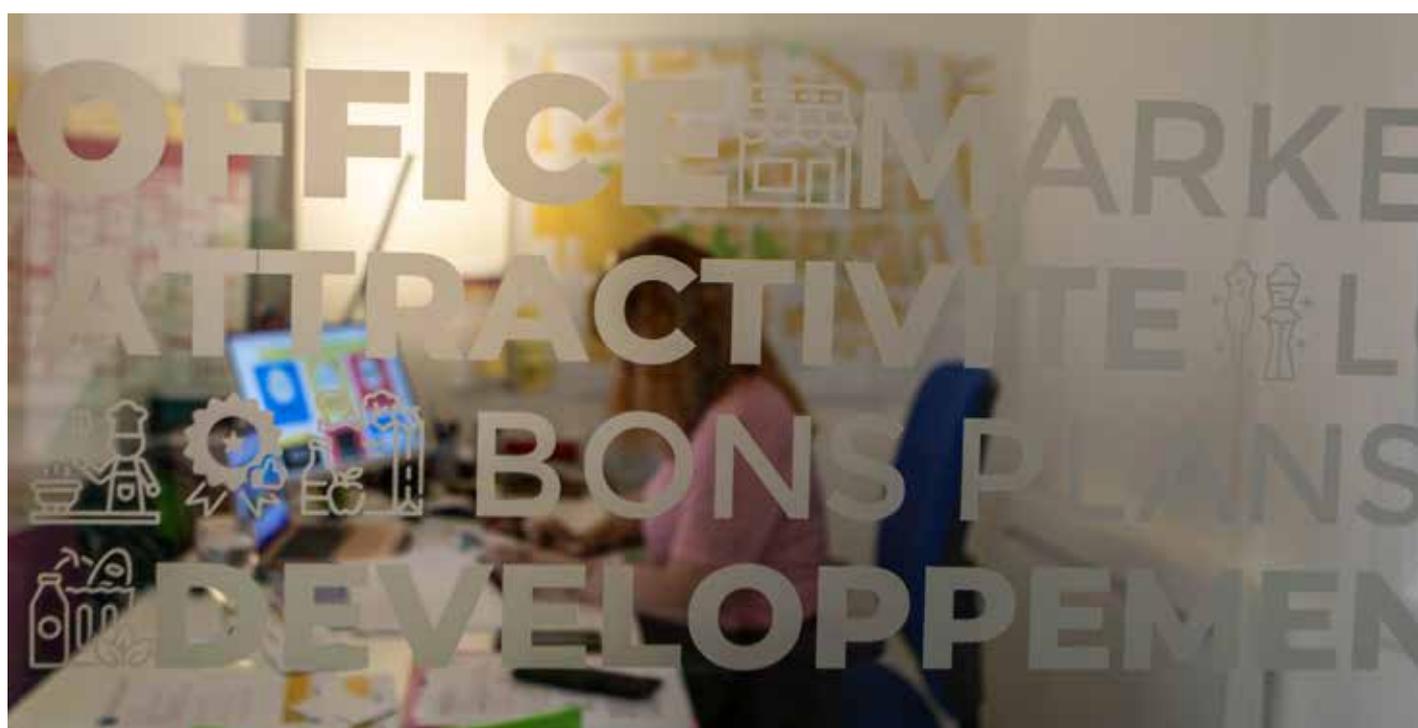
Participation au Salon de la Franchise.

Co-organisation avec le pôle numérique de l'agglomération du 1^{er} hackathon du Nord mosellan sur le thème « ré-inventer le centre ville de demain ».

Opérations « Thionville j'achète » en mai et en novembre 2021, vente de chèques cadeaux bonifiés, au total depuis sa création 750 000 ont été ré-injectés dans l'économie locale.

LES PERSPECTIVES 2022

- Concertation en cours sur le fonctionnement du plateau piétonnier.
- Etude sur les îlots de chaleur urbain du plateau piétonnier en vue de la mise en œuvre du plan de végétalisation.
- Etude complémentaire technique et immobilière sur l'îlot Brulée
- Etude de deux îlots : l'îlot bordé par la rue de la Tour, la rue St Maximin, le quai Crauser et la rue de la Poterne et l'îlot bordé par la Place Anne Grommerch, la rue des deux places, la rue Jemmapes et la rue du Mersch.
- Développement de partenariats avec les médias locaux.
- Mise en place des casiers connectés.
- Reprise des rendez-vous mensuels des « café/apéro des commerçants », le 1^{er} mardi de chaque mois.
- Accompagnement des commerçants à développer de nouvelle manière de commercer.



SES MISSIONS

Cette mission assure un rôle de référent pour faire intégrer les axes de transition écologique dans chaque projet, elle assiste et conseille les élus et les responsables de projet, elle accompagne et propose la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de l'environnement.

Développer les pratiques environnementales dans le fonctionnement des services, alimenter la veille réglementaire et technique, développer une expertise sur les sujets innovants, élaboration des outils de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre, et porter certains projets tel celui de la 4ème fleur font également parties de ses attributions.

Cette mission organise et aide à l'animation du **Comité de Transition Écologique** créé par une délibération du Conseil Municipal du 18 décembre 2020.

Le Comité de Transition Écologique est un espace de réflexions, d'échanges et de propositions, nécessaire à la co-construction

d'une politique favorisant la transition écologique sur le territoire thionvillois. C'est un des deux groupes de démocratie participative créée par notre Ville.

Capitalisant sur la connaissance de ses membres fondateurs et des citoyens volontaires, il est une force de proposition en présentant des pistes d'actions adaptées sur les projets qui lui sont soumis et les présentera au Conseil Municipal.

Les membres du C.T.E. sont au nombre maximum de vingt-huit, leur mandat est exercé à titre bénévole pour une durée de 6 ans.

Il peut être saisi de trois manières ; directement par M. le Maire, en auto-saisine et par les citoyens. Il sélectionne donc à l'unanimité 2 dossiers par an.

Ce comité principal est accompagné de citoyens, de représentants associatifs et acteurs économiques qui sont mobilisés lors de l'étude d'une thématique.

LES FAITS MARQUANTS 2021

Les travaux menés par le Comité de Transition Écologique

Après son installation le 6 février 2021, le Comité de Transition écologique a élaboré puis adopté sa charte de fonctionnement.

Saisi par M. le Maire du sujet du déploiement de la 5G, il a ensuite, lors de sa séance plénière du 10 septembre 2021, organisé ses travaux par le biais de la création d'ateliers, ils se sont réunis à trois reprises, le 10 septembre, le 30 octobre puis le 26 novembre. Le rapport final a été adopté en séance plénière le 21 janvier 2022.

La 5G à Thionville

Afin d'éclairer en toute transparence les habitants et les acteurs du territoire sur les opportunités, les inconvénients et les risques éventuels du déploiement de la 5G ont été analysés selon trois grands axes : mesurer, protéger et sensibiliser. Le rapport du comité se veut accessible et doit permettre aux citoyens de mieux appréhender cette technologie et ses effets.

LES PERSPECTIVES 2022

Après la 5G, le Comité de Transition écologique va étudier trois autres thématiques en 2022. A la demande du Maire, la première concernera la trame noire, soit la gestion de l'éclairage public durant la nuit dans le but de préserver la biodiversité et de réaliser des économies.

Le second axe de travail, soulevé par les citoyens, sera l'alimentation, les filières locales et la transition alimentaire sur le territoire.

Enfin, le C.T.E. va s'auto-saisir d'une dernière thématique qui concerne la mobilité douce et les transports urbains en centre-ville.



Fonctionnement en atelier

SES MISSIONS

Le service prévention, mutualisé avec la Communauté d'Agglomération, prépare et organise les réunions du **Comité d'Hygiène, de Santé et Conditions de Travail**, celui-ci se prononce sur les actions de prévention, et a un rôle consultatif et décisionnel sur tous les sujets ayant trait aux conditions de travail et à la santé des agents.

Il procède à l'analyse des accidents de travail et se prononce sur l'imputabilité de l'accident au service. Il réalise des études de poste, sur demande du médecin du travail et mène des actions de sensibilisation.

Il assure les mises à jour du Document Unique qui recense tous les risques encourus par les agents de la collectivité, mesure leur fréquence et leur gravité. De ces constats réalisés avec les assistants de prévention, mis en parallèle avec l'accidentologie, des pistes d'amélioration et actions de prévention sont déterminées.

Il gère le parc des défibrillateurs et tient à jour le tableau des formations obligatoires en sécurité (CACES, habilitation électrique, AIPR..)

DES CHIFFRES

- 1055 agents gérés, 721 agents municipaux et 334 agents communautaires
- 16 assistants de prévention, soit au total 17 assistants de prévention et une conseillère de prévention travaillant en réseau.

LES PERSPECTIVES 2022

Poursuite, à destination de l'ensemble des agents, de la formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

LES FAITS MARQUANTS 2021

Anciennement rattaché au Service Commun des Ressources Humaines avec laquelle il collabore étroitement sur tout le volet santé, il est, depuis janvier 2021, **rattaché directement au Cabinet du Maire.**

Déplacement du CHSCT sur le site Weber Ritt en juin et au Conservatoire en septembre.

Deux **études de poste** : accueil aux Services techniques et agent à Puzzle, des actions de sensibilisation du personnel : utilisation des produits sur les sites scolaires et périscolaires et production d'un rapport relatif à l'utilisation des rince-œil au Centre Technique.

Formateurs formés en interne afin de former l'ensemble des agents **aux gestes qui sauvent.**

L'impact de la crise sanitaire

Le service prévention tient à jour le tableau de suivi de tous les cas COVID : cas contact, COVID positif, ASA pour garde d'enfants... en collaboration avec le service Ressources Humaines.

Il assure une veille réglementaire, diffuse les notes de services d'information aux agents, répond aux agents sur les démarches à suivre, assure la signalétique sur les gestes barrière, répond ou relaye les demandes de matériels spécifiques (gel hydroalcoolique, produit de désinfection..).



Les assistants de prévention



LE PÔLE ATTRACTIVITÉ ET MARKETING TERRITORIAL



LE PÔLE ATTRACTIVITÉ ET MARKETING TERRITORIAL

SES MISSIONS

Créé en septembre 2021, les missions du Pôle Attractivité et Marketing Territorial, en lien direct avec le Cabinet du Maire et de la Direction Générale des Services, sont le marketing territorial, l'encadrement des dispositifs de démocratie participative que sont la cartographie des élus référents, le Comité de Transition Ecologique, le Conseil des Sages et la préfiguration d'un conseil

des frontaliers dont la dénomination n'est pas encore arrêtée.

Il assure également les missions de communication interne pour favoriser l'émergence de la marque employeur de la collectivité.

Le Pôle a également pour mission une gestion transversale des besoins d'information et de communication pour toutes les opérations institutionnelles.

LES FAITS MARQUANTS 2021

La **création du Pôle** Attractivité et Marketing Territorial en septembre 2021 est née de la volonté du Maire et de la Direction Générale des Services pour accompagner la nouvelle attractivité de la Ville, déployer des stratégies marketing et adapter les plans de communication et de gestion des événements.

Par la **création du conseil des sages** par une délibération du 27 septembre 2021, la fin de l'année 2021 a été l'occasion de procéder à des travaux de préfiguration de cet organe participatif et notamment l'appel à candidature.

LES PERSPECTIVES 2022

L'installation du Conseil des Sages est prévue en mars 2022 et du Conseil des Frontaliers* au cours du 3e trimestre 2022. L'ensemble des dispositifs de démocratie participative contribue à l'attractivité de la Ville grâce à son **adhésion à la Fédération Française des Villes et Conseils des Sages**.

Thionville est par ailleurs sollicité pour candidater à la réception du Congrès annuel de la Fédération en 2024 au sein du nouveau complexe Jean Burger. La tenue de ce congrès participera à la dimension marketing recherchée par la municipalité.

Concernant le **marketing territorial, plusieurs outils seront**

élaborés (éditions, club des ambassadeurs de la Ville) pour renforcer la dynamique d'attractivité de la Ville avec les opérateurs environnants.

Plusieurs outils de communication internes seront réactivés : le Journal Interne de Thionville (4 parutions/an) ainsi que le guide du nouvel agent. Ces travaux accompagnent la **création de la marque employeur** pour appuyer la dynamique des ressources humaines et les besoins de contenus du nouvel intranet notamment pour la version newsletter du Journal Interne de Thionville sans oublier la gestion de l'information et des besoins communication interne.



LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION, DES ÉVÈNEMENTS ET DES ANIMATIONS COMMERCIALES

SES MISSIONS

La Direction de la Communication et de la gestion des événements assure la gestion éditoriale avec l'élaboration des affiches, flyers, brochures, journal municipal, etc... ainsi que la communication numérique ; elle administre le site internet de la Ville et des 7 sites satellites, en collaboration avec les services de Puzzle, du LED, du Théâtre, de l'Adagio, du Conservatoire, de la Tour aux Pucés, du Cinéma La Scala et avec la Direction de l'Enseignement pour le portail famille.

Elle anime les réseaux sociaux de la municipalité : Facebook, Twitter, Instagram, YouTube, LinkedIn et les applications municipales.

Elle assure la gestion de l'animation des panneaux numériques « Decaux » ainsi que l'iconographie : infographie, webdesign, photographies, reportages, prises de vue drones, enregistrement des instances, réalisations de clips et podcast

La Direction assure également la gestion de l'actualité : rédaction d'articles, de dossiers presse et relations avec les organes de presse locaux, régionaux, nationaux et frontaliers, gestion de la communication de crise en lien avec le cabinet et la Direction Générale des Services ainsi que la gestion des événements en assurant la mise en œuvre des cérémonies officielles, des inaugurations et l'organisation des événements festifs tels que Rive en Fête, le 14 juillet, le Marché de Noël, en apportant son soutien aux services municipaux pour l'organisation d'événements sportifs, culturels, jeunesse, commémoratifs, internes.

L'imprimerie municipale est rattachée à la Direction de la Communication et produit des impressions pour les services mais aussi pour les associations locales.



DES CHIFFRES

- 876 reportages photos pour 25 600 photos retenues et traitées (Ville de Thionville et Communauté d'Agglomération « Portes de France Thionville »)
- 14h de vols drone, moyenne de 8 min par vol
- Création graphique de 100 affiches, 50 tracts et dépliants, 6 livrets et catalogues, 8 brochures, 40 panneaux d'exposition, 50 invitations, 18 totems et bâches
- Rédaction de 40 communiqués de presse, organisation de 15 conférences de presse
- Retransmission de 8 conseils municipaux et 5 conseils communautaires
- Rédaction et mise en page de 4 JDT de 44 à 52 pages
- Organisation de 20 événements, manifestations, réceptions, conférences et autres festivités dont Rive et Cœur de Ville en fête et les animations de Noël
- 392 000 copies réalisées à l'imprimerie
- 28 160 abonnés Facebook
- 10 000 abonnés Instagram
- 2 598 abonnés Twitter
- 1 090 abonnés LinkedIn

LES PERSPECTIVES 2022

Une **nouvelle version du site internet** de la Ville sera mis en ligne courant octobre en même temps que le portail citoyen. Le site internet thionville.fr devient un site portail qui regroupera tous les autres sites de la ville : Théâtre, Cinéma La Scala, Puzzle, LED, Adagio, Conservatoire de Musique et Tour aux Pucés. Pour les démarches en ligne, les citoyens auront la possibilité de créer un compte personnel qui donnera notamment accès au suivi de leurs demandes.

L'accueil à Thionville de la **réunion des « Community Manager » du Grand Est**. Un moment convivial qui a permis à la Direction de la Communication d'échanger en vue d'améliorer le développement, la fidélisation, et l'animation de la communauté sur les réseaux sociaux. La thématique retenue cette année était le marketing territorial. Le développement d'une **revue de presse numérique** à l'attention des agents municipaux et communautaires.





Exposition « Rives et Cœur de Ville en fête »

LES FAITS MARQUANTS 2021

Dans le cadre de la gestion transversale des besoins d'information et de communication pour toutes les opérations institutionnelles, un comité de pilotage et un comité technique transversal ont été mis en place ce qui a permis **de renforcer la coordination des opérations et les devoirs d'information et de communication interne et externe.**

Le Jury Label Territoires, Villes et Villages Internet a attribué, pour la 4^{ème} année consécutive, le **Label @@@@ 2022** à la Ville de Thionville. Cette année, la mention « transition écologique »,

matérialisée par un @ vert, a souligné l'engagement d'un numérique urbain et durable de la collectivité. Cette distinction nationale souligne la volonté politique pour un numérique citoyen.

Divers projets ont été développés ou sont en cours d'exécution : le portail citoyen, la refonte des sites internet, la **modernisation des panneaux numériques**, la borne tactile au funérarium, l'embauche de conseillers numériques ou encore **la multiplication des démarches et rendez-vous en ligne.**



LE PÔLE « LIEN SOCIAL »



LA MISSION VIE ASSOCIATIVE

SES MISSIONS

La Mission Vie Associative a été mise en place en 2017. Elle regroupe la Vie Associative et le service des Salles Municipales et Camping (SMC).

La mission Vie Associative est le point d'entrée de toutes les demandes de subventions des associations ou demandes de mise à disposition de locaux. Elle gère les associations et les équipements en collaboration avec les autres services municipaux.

Deux logiciels spécifiques

Le logiciel Portail des Aides (qui a remplacé Agate à compter du 15 juin 2019) qui permet une gestion uniformisée et mutualisée des demandes de subventions des associations ainsi que la constitution d'un annuaire associatif avec toutes les caractéristiques concernant les associations.

Le logiciel Planitech qui permet la gestion des salles et gymnases mis à disposition aux usagers (associations, organismes, particuliers) et la valorisation de ces mises à disposition.



DES CHIFFRES
La gestion d'un annuaire de 414 associations dont 172 associations qui ont perçu des subventions en 2021.

LES FAITS MARQUANTS 2021

L'année 2021 devait permettre la **mise en place totale de Planitech** en ce qui concerne les directions : Culture – Affaires Domaniales et le Centre Communal d'Action Sociale. Ce point sera à nouveau à l'ordre du jour de l'année 2022 du fait de la crise sanitaire.

2021 devait également permettre la mise en place, courant deuxième semestre, de **l'interface financière entre le Portail des Aides et Sedit Marianne** pour le règlement des subventions aux associations. Or, le prestataire a pris du retard et cette mise en place n'a pu être réalisée.



LES PERSPECTIVES 2022

Mise en place de Planitech en ce qui concerne les directions : Culture – Affaires Domaniales et le Centre Communal d'Action Sociale.

Mise en place courant premier trimestre 2022 de **l'interface financière entre le Portail des Aides et Sedit Marianne** pour le règlement des subventions aux associations qui devrait être opérationnelle dès les premiers versements de décembre 2022.

LE SERVICE DES SALLES MUNICIPALES ET CAMPING

DES CHIFFRES

- 26 salles municipales représentant près de 3 650 m².
- 1 554 manifestations dont 788 organisées par des associations, 64 par les professionnels, 17 particuliers, 2 par des syndicats et 12 pour des partis politiques.
- Un coût de revient de 298 920 €, une facturation à hauteur de 12 715 €, soit une aide indirecte de 75 150 € en faveur du tissu associatif.
- 3 403 campeurs accueillis au camping municipal pour 2 769 nuitées.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire a impacté le fonctionnement des salles et du camping. Cependant, de nombreuses mesures ont été mises en place afin de limiter la contagion. Les agents des salles municipales ont veillé tout particulièrement à la désinfection des salles avant et après l'utilisation de celles-ci.

Dans chaque salle, un fléchage a été mis en place permettant ainsi, dans la mesure du possible, de différencier l'entrée et la sortie. Des protège-micros ont été achetés afin d'assurer la protection des utilisateurs lors de réunions, notamment lors de la tenue du Conseil Municipal.

Etant donné le peu d'activités au sein des salles municipales, le personnel disponible a été déployé en renfort dans les écoles jusqu'au 31 mai, soit dans le cadre de l'animation, soit pour effectuer la désinfection des salles de classe et du mobilier afin d'assurer la sécurité des enfants et du personnel enseignant.

En ce qui concerne le camping, tout avait été mis en place afin d'assurer la sécurité des résidents et de la gérante.

SES MISSIONS

Ce service gère la mise à disposition des salles municipales de la Ville à destination des associations, organismes, particuliers et du fonctionnement du Camping Municipal du Parc Napoléon.

Le Camping Municipal du Parc Napoléon est ouvert aux touristes du 1^{er} mai au 30 septembre de chaque année.

LES FAITS MARQUANTS 2021

En 2021, 150 demandes d'utilisateurs traitées à 99 % sous 3 jours

Une utilisation plus poussée des fonctionnalités de Planitech.

Courant novembre, la mise en place progressive de la **réorganisation des remises de clés aux associations et aux particuliers** a été effectuée permettant ainsi une économie de frais de fonctionnement à la Ville.

LES PERSPECTIVES 2022

- Suivi de la réorganisation des remises de clés aux associations et aux particuliers lors de la location de salles.
- Mise en place d'un calendrier de nettoyage par salle sur l'année permettant la régularité de l'entretien dans les salles.



DES CHIFFRES

- Relation et dialogue avec 82 clubs et 17 associations sportives scolaires fédérant 10 000 licenciés
- Mise à disposition de 16 gymnases et salles couvertes, 9 stades
- Attribution de 543 450€ à 40 clubs subventionnés (Subventions exceptionnelles : 14 162 € et 28 500 € de subventions d'investissement)
- Attribution de 143 chèques Thi'Pass Sport (aide à la licence) aux jeunes thionvillois pour un montant 4 052 €.
- Attribution de 325 200 € aux Centres sociaux, associations de Jeunesse et Maison des Quartiers pour soutenir l'organisation de loisirs éducatifs pour les jeunes avec 12.500 € de versement à l'Office Municipal des Sports pour les Tickets Sports.
- Près de 2 500 jeunes participant à des actions spécifiques dédiées à la Jeunesse (Moselle Jeunesse : 400 avec en nouveauté 17 activités proposées à 100 adultes, Colos apprenantes, labellisées par l'Etat : 39 jeunes répartis en 6 séjours du 19/7 au 27/8, Ateliers Jeunes : 54, Tickets Sports : 700, Festhi'Sciences : 700 enfants, Prox'Aventure : 457 participants)
- Plus de 1 000 personnes reçues et renseignées au Point Information Jeunesse (P.I.J.).
- Attribution de 31 bourses dont 19 de 1.400 € pour les jeunes résidents des Quartiers Prioritaires de la Ville (Q.P.V.), mesure mise en œuvre avec le soutien de l'Etat. 4 bourses BAFA ont été attribuées.

SES MISSIONS

Le Service des Sports gère les équipements sportifs municipaux (gymnases et stades), organise et pilote les relations avec les clubs sportifs et les associations. Il élabore et met en œuvre une animation sportive dynamique et de qualité. A ce titre, il est le service référent en matière d'organisation de manifestations sportives, qu'elles soient d'envergure ou de dimension locale. Ce service gère et évalue les dispositifs municipaux visant à favoriser et à développer l'accès à la pratique sportive pour tous (Thi'Pass Sport, Plan POIT-volet APS, Application Sport City Tour...).

Le Service Jeunesse assure un soutien et un accompagnement des structures locales proposant des loisirs éducatifs aux jeunes. Il contribue au développement de l'offre de loisirs éducatifs et à l'organisation d'événements Jeunesse et gère les dispositifs municipaux visant favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes (bourses BAFA, permis de conduire) et à soutenir les initiatives de jeunes (dispositif de bourses « Initiative de jeunes »). Il participe à la construction et à l'animation du Réseau Information Jeunesse.

LES PERSPECTIVES 2022

Organisation de **nouveaux évènements sportifs** (Journée du vélo, Color Run).

Accompagnement des organisateurs d'événements sportifs dans une **démarche éco-responsable**.

Dématérialisation de la demande d'autorisation d'organisation des manifestations sportives.

Equipements sportifs sans tabac.

Renouvellement des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs avec les centres sociaux et mise en place de la Convention Territoriale Globale

Renouvellement de la labélisation du Point Information Jeunesse et organisation d'ateliers thématiques, **développement du réseau partenarial jeunesse au service des 11-30 ans.**

Renforcement de la communication en direction des publics jeunes.

Développement des actions de l'été pour les jeunes et les adultes et accompagnement des accueils de jeunes 14-17 ans portés par les partenaires Jeunesse dans les différents quartiers. Déploiement des accueils de jeunes et d'ateliers jeunes.

Poursuite de l'expérimentation des activités adultes.

Accompagnement de la mise en place du projet « Accueil de Jeunes » du Centre Le Lierre dans les nouveaux locaux en centre-ville (rue du four banal).

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE
Fermeture des équipements sportifs de janvier à avril 2021 avec un transfert temporaire des personnels des gymnases vers les stades puis **adaptation des périodes d'ouverture** des équipements sportifs **pour répondre aux attentes des usagers.**

Annulation de manifestations sportives dont Semi-marathon, tournoi de futsal, événements Terre des Jeux, Semaine Olympique et Paralympique, Journée de l'olympisme le 23 juin.

Soutien et accompagnement des clubs dans les différentes phases de confinement et de reprise des activités : analyse des protocoles, visites sur les sites d'activités, réunions de clubs, validation des dérogations pour les publics prioritaires, temps de concertation, échanges, communication.

Mise en place de 9 protocoles différents en 10 mois avec un accompagnement individuel et spécifique dans les structures et clubs sportifs.

Au mois d'avril et mai, durant la période de confinement, les activités sportives en intérieur restaient interdites. Aussi, pour permettre aux associations pratiquant uniquement en salle (gymnases, dojos, salle d'armes...) de maintenir leur activité, l'accès aux équipements en libre accès (city stades, parc) leur a été facilité. Cette programmation de créneaux d'entraînement « club » a été réalisée partenariat avec les centres sociaux et les équipes de prévention spécialisée (APSYS).

Mise en place de **démarches dématérialisées au Point Information Jeunesse.**



En 2021, 121 demandes d'usagers traitées à 77% sur 27 jours

LES FAITS MARQUANTS 2021

- **Analyse détaillée de la situation des clubs face à la crise sanitaire et poursuite de l'accompagnement des clubs.**
- **Accueil de la Caravane Moselle Terre de Jeux** dans le cadre de la célébration des Jeux de Tokyo.
- **Finalisation du projet Street Work** Out qui consiste à mettre à disposition des appareils de musculation, de gymnastique et de fitness en plein air.
- **Rénovation partielle du skate-park de Guentrange.**
- **Diagnostic approfondi des besoins en termes de travaux et d'investissement dans les équipements sportifs** et analyse fine des coûts d'exploitation des différents équipements sportifs.
- **Recensement des activités accessibles au public senior.**
- Reconduction du dispositif des colos apprenantes, en partenariat avec l'Etat, lors des vacances d'été (6 séjours, 39 participants).
- **Expérimentation de nouveaux dispositifs d'animation dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire** (activités adultes gratuites et encadrées durant l'été ; activités dans les équipements en libre accès au mois d'avril et mai).
- Coordination du Contrat Enfance Jeunesse (Volet Jeunesse) dans sa dernière année, et organisation de réunions dans la perspective de la mise en place de la Convention Territoriale Globale (C.T.G.).
- Accompagnement de « projets Jeunes » (Coupe du Monde, Everdrive).
- Mise en place d'une coordination des projets « accueils de jeunes » en partenariat avec les structures concernées (Centres Prévert, Le Lierre et Maison des Quartiers).
- **Evolution du règlement des bourses** au permis de conduire afin de soutenir de manière spécifique les jeunes vivant dans les Q.P.V. et de mieux aider les candidats en situation de handicap.

LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DES AFFAIRES SCOLAIRES

SES MISSIONS

La direction de l'Éducation et des Affaires Scolaires encadre et forme l'ensemble des agents municipaux chargés de l'action éducative, elle garantit des accueils de qualité dans les écoles maternelles et élémentaires sur l'ensemble des temps périscolaires (accueil du matin, pause méridienne, accueil du soir).

Elle impulse des projets favorisant l'accueil et la réussite des enfants et coordonne des activités et des animations à vocation éducative.

Elle assure le suivi de la vie matérielle des écoles et gère les crédits de fonctionnement.

Elle met en application la carte scolaire et procède aux inscriptions scolaires et périscolaires.

Enfin, elle accompagne le Conseil municipal des jeunes dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets.

DES CHIFFRES

- 32 écoles (15 écoles élémentaires et 17 écoles maternelles)
- 1333 élèves en maternelle, 55 classes (rentrée 2021-2022), effectifs en augmentation de 45 élèves
- 2170 élèves en élémentaire, 94 classes (rentrée 2020-2021), effectifs en baisse de 83 enfants
- 38.23 € par enfant de maternelle et 40.80 € par enfant d'élémentaire, dotation permettant de doter les enfants en matériel individuel ou les écoles en matériel collectif
- 850 enfants qui déjeunent journalièrement dans les différents restaurants
- Près de 300 enfants accueillis par jour sur 15 lieux différents pendant le temps périscolaire
- 62 membres au Conseil municipal des Jeunes à raison de 2 élèves par école de CM1 et de 2 élèves de CM2

LES PERSPECTIVES 2022

• La réhabilitation du périscolaire de Guentrange

Le fait de créer 2 nouvelles salles de classes permet de libérer le bâtiment du haut qui sera réservé au périscolaire et à une salle d'exercice accessible également pour l'école.

Actuellement les enfants du périscolaire sont accueillis au sein des bungalows.

Les enfants et les animateurs sont impatients de trouver de nouveaux locaux adaptés à un accueil de qualité et à la pratique d'activité en lien avec le projet pédagogique et le P.E.D.T.

• Les projets dans le cadre du PEDT

Le P.E.D.T qui arrivait à son terme a fait l'objet d'une évaluation auprès des enfants, des parents, des animateurs. Ce sont presque 450 documents qui ont été étudiés et ont permis une réécriture du P.E.D.T 2021/2024. Ce nouveau P.E.D.T comporte 2 nouveaux volets qui sont les activités de plein air et l'approche du numérique. Le P.E.D.T doit être en constante évolution et novateur dans les propositions.

La crise sanitaire a quelque peu ralenti les projets de rencontre avec les autres sites mais les projets sont

réalisés sur chaque lieu en garantissant la sécurité sanitaire de tous les groupes.

Le harcèlement et la discrimination sera un thème fort cette année en lien avec le CMJ. Les enfants vont travailler en lien avec Puzzle sur de l'écriture et de la vidéo. Le projet reste à monter par le coordinateur P.E.D.T mais c'est un thème qui demande à être travaillé sur tous les sites périscolaires et toutes les écoles du territoire.

• Les projets du CMJ

Les nouveaux élus de novembre (élèves de CM1 pour 2 ans) ne se sont réunis qu'une seule fois. L'élection du Maire Junior s'est faite lors du séminaire du 22 janvier 2022. Mathilde RAMOS en CM1 de l'école Saint-Pierre a été élue.

Les projets vont porter sur le harcèlement en lien avec le P.E.D.T et une démonstration de flash mob sur toutes les écoles le même jour et avec un code couleur.

La création de jeux en bois pour les cours d'école ainsi que la création d'une place gourmande éphémère en lien avec le conseil des sages sont quelques projets sur lesquels les enfants sont prêts à s'investir.

LES FAITS MARQUANTS 2021

Les élèves de l'école de Guenrange ont intégré leurs nouveaux locaux en novembre 2021. Ils ont de nouvelles salles de classes. Toute l'école est équipée en tableau numériques. Des salles de bibliothèque, réunions ont été créés. Tous les élèves sont regroupés ce qui permet un travail d'équipe et une meilleure cohérence pédagogique.

Un **concours de dessin** a été organisé sur le thème, dessine ta plus belle boule de Noël. Ce concours était adressé à tous les enfants. Les enfants des périscolaires sont allés visiter l'exposition des boules de Meisenthal à la Tour aux puces en décembre. Les 3 jurys successifs ont départagé les plus beaux dessins parmi les 517 dessins reçus. Le CMJ a élu le super dessin parmi les 3 groupes (maternelle, CP/CE1/CE2 et CM1/CM2). La remise des récompenses a été organisée le mercredi 26 janvier pour les 3 dessins de chaque groupe et le super dessin.

A compter de la rentrée 2021 et sur 12 semaines au total, les écoles Jacques-Prévert, Basses-Terres, Les Coquelicots et de la Côte des Roses ont pu bénéficier de l'**opération « Petits Déjeuners dans les écoles »**, opération impulsée par l'Etat pour les écoles situées au sein des quartiers prioritaires de la ville. Cette opération trouve tout son sens **en complémentarité avec le plan POIT (Plan Obésité Infantile à Thionville)**.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire a toujours un **impact important sur le fonctionnement dans les écoles.**

Les enfants des écoles élémentaires doivent porter le masque en intérieur.

Lors de la restauration une distanciation est observée. Les groupes sont constitués par classe et non par affinité.

Un entretien de désinfection des locaux est appliqué plus d'une fois par jour.

Le personnel des salles municipales est venu en renfort. Cela a soudé des liens avec le personnel des autres services.

Au cours de l'été, avec la direction de la jeunesse, des familles dont les enfants avaient été repérés par les enseignants ont été contactés pour leur proposer une semaine de « colos apprenantes », des enfants sont partis au cours de l'été.

Des capteurs de CO2 ont été acquis. Préconisés dans les écoles pour limiter la transmission du virus et subventionnés par un fonds spécial du gouvernement, 148 appareils ont été mis en place en janvier 2022.

L'accueil du public au sein de la direction est organisé uniquement sur rendez-vous. Cela permet de protéger les agents et le public mais aussi de pouvoir recevoir les personnes de manière plus personnelle.



Restauration scolaire - Pesée des déchets alimentaires



SES MISSIONS

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est un établissement public administratif ayant une personnalité juridique distincte de la commune. Il est géré par un Conseil d'Administration et dispose d'un budget propre. Il est chargé de mettre en œuvre la politique d'action sociale de la Ville.

Le C.C.A.S., outre sa direction de la solidarité qui comprend l'aide sociale (aide légale et aide facultative), la gestion des associations à caractère sanitaire et social ainsi que la Maison des Quartiers, regroupe également le service Seniors ainsi que la Mission Handicap.

Par ailleurs un agent rattaché aux Services Techniques de la Ville se charge du suivi du patrimoine bâti du C.C.A.S.

DES CHIFFRES

- 5 réunions du Conseil d'Administration ayant approuvé 35 délibérations
- Un budget de 2 719 889,45 €

LES FAITS MARQUANTS 2021

Un remboursement intégral de la masse salariale en année n.

La Ville emploie les agents affectés au C.C.A.S et depuis de nombreuses années, un remboursement s'opérait en année n+1. En 2021, grâce à la cession du gîte familial Renaudin et celle de l'ancien bâtiment du multi-accueil « Les Tourterelles », le décalage dans le remboursement de la masse salariale a été définitivement absorbé.

LES PERSPECTIVES 2022

Le C.C.A.S. travaille sur le projet de **construction de la maison des solidarités** qui sera un lieu unique d'accueil, de conseil, d'accompagnement et d'orientation pour les usagers. Cet espace réunira l'ensemble du secteur solidarité et action sociale de la ville et proposera des espaces privatifs, des espaces mutualisés et des équipements partagés. Cette maison sera construite sur la rive gauche, sur les friches industrielles ETILAM. Le lancement des études est prévu pour le second semestre 2022.

SES MISSIONS

Cette direction, avec ses services d'aide sociale, en lien avec le tissu associatif local, a vocation à lutter contre les exclusions et à les prévenir. Elle contribue ainsi à favoriser la cohésion sociale sur le territoire.

Les services de l'aide sociale (aide facultative et aide légale) ont pour principales activités :

- l'accompagnement social et budgétaire des foyers sans enfant mineur en difficulté socio-économique en complément des dispositifs légaux et réglementaires de droit commun ;
- l'instruction des formulaires de demandes d'aide émanant des autres services sociaux de la Ville dont le Centre Médicosocial (Département) notamment pour les foyers avec enfants mineurs ;
- la constitution et transmission des demandes d'aide sociale légale aux institutions compétentes (Conseil Départemental, C.P.A.M., C.D.C...);
- la prévention des expulsions, des coupures d'énergies ;
- la domiciliation des personnes dans le besoin selon la législation en vigueur (lien avec la commune notamment) ;
- les réponses aux enquêtes sociales dans le cadre de l'instruction à domicile des enfants soumis à l'obligation scolaire.

LES FAITS MARQUANTS 2021

La **réalisation du portrait social de la Ville en vue d'une analyse des besoins sociaux 2021** de début de mandat en lien avec les partenaires associatifs et institutionnels de l'action sociale. La réglementation prévoit que le C.C.A.S. procède à une analyse des besoins sociaux de la population un an après le renouvellement des conseillers municipaux. Ce rapport, valable pour toute la durée du mandat, est destiné à être complété annuellement de manière thématique.

Il s'agit tout d'abord d'un diagnostic sociodémographique du territoire, puis d'un état des lieux de l'offre sociale existante avant d'aborder les besoins ressentis par les acteurs sociaux consultés.

L'amorce d'une **meilleure coordination avec les services sociaux du Département** : C.M.S. (Centre Moselle Solidarité) et R.S.A. ainsi qu'un accompagnement social renforcé par le lien avec Thionville Emploi désormais rattaché au C.C.A.S.

La **poursuite du paramétrage du nouveau logiciel métier** servant de plateforme aux professionnels des services d'aide sociale du C.C.A.S. installé fin 2020.

La réorganisation de l'activité de l'aide sociale facultative.

DES CHIFFRES

- 20 470 contacts à l'accueil pour l'aide facultative soit 9 785 passages et 10 685 appels téléphoniques.
- 799 familles thionvilloises soutenues, soit 1 680 Thionvillois
- 1 498 prises en charge, soit 1 038 R.V au C.C.A.S. et 460 entretiens téléphoniques.
- 571 formulaires de demande d'aides instruits émanant des autres services sociaux
- 86 visites à domicile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer
- 197 aides sollicitées auprès d'organismes extérieurs pour 51 490 €
- 1 115 aides financées par le C.C.A.S.
- 24 220 € en allocations de Noël ont été versées aux plus démunis accompagnés par les services sociaux, soit 316 foyers thionvillois (17 440 €) et 226 enfants de moins de 16 ans bénéficiaires des CAP éducatifs (6780 €).
- 283 entretiens téléphoniques, 89 rendez-vous physiques et 158 dossiers instruits pour l'aide légale

LES PERSPECTIVES 2022

La **poursuite de l'accompagnement personnalisé du C.C.A.S.** (foyers sans enfant mineur) et du **soutien au public en difficulté** pour lequel le C.C.A.S est sollicité.

La poursuite de la **coordination de l'aide sociale** avec les services du Département : R.S.A., Pôle Autonomie.

La **mise en œuvre de certaines actions découlant de l'Analyse des Besoins Sociaux** :

- l'évolution des aides facultatives en fonction du contexte et des besoins sociaux recensés,
- l'information et le dialogue avec les bénévoles des associations caritatives sur le traitement social des situations en lien avec le C.M.S. du Département.

L'**archivage numérique et physique des dossiers d'aide sociale** en application de la législation des données personnelles (R.G.P.D.) en vigueur.

LA VIE ASSOCIATIVE

SES MISSIONS

Il s'agit de soutenir le fonctionnement des associations à caractère social par un soutien logistique, l'instruction des demandes de subvention et de favoriser l'accueil des associations et institutions partenaires dans les locaux du C.C.A.S.

DES CHIFFRES

208 4004 € ont été attribués à 34 associations dont 153 450 € aux associations conventionnées.

LES PERSPECTIVES 2022

- Poursuite du travail engagé dans le **suivi des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs des Centres Socioculturels**.
- **Participation à l'installation des Associations Rue du four Banal.**

LES FAITS MARQUANTS 2021

- **Arrêt de l'activité « Episol »**, épicerie solidaire portée par le C.T.A.H. et reprise de l'activité **« Lutte contre les violences conjugales »** par L'Association Est Accompagnement en lieu et place de l'association Lestive.
- Poursuite des aides logistiques aux associations dans le cadre de l'organisation d'activité et ou d'animations diverses.
- **Dons de produits d'hygiène** de l'Atelier 17.91 redistribués à des associations locales. L'association propose des ateliers itinérants de soins de beauté, de recyclage de vêtements d'occasion et organise des collectes de produits cosmétiques et d'hygiène.
- **Participation au suivi des Centres socioculturels conventionnés avec la Ville** et préparation des nouvelles conventions à compter du 1^{er} trimestre 2022 dans le cadre de la refonte du dispositif C.A.F. (Contrat Enfance Jeunesse / Contrat Territorial Global).
- **Accompagnement aux transferts du Centre le Lierre** (Pôle Multimédia et développement de l'Accueil Jeunes) ainsi que de la Ludothèque **dans les nouveaux locaux réhabilités par Batigère, rue du Four Banal.**



Ludothèque et Centre Le Lierre

DES CHIFFRES

402 inscrits différents soit 261 familles (enfants, pré-ados, jeunes, adultes et seniors participants aux diverses activités).

35% des inscrits sont domiciliés à la Côte des Roses

54 adultes différents inscrits à diverses activités :

- 2 sorties Adultes/Familles, visite du Parc Sainte- Croix et du Parc de Bettembourg, environ 53 participants 19 familles dont 13 adultes + 18 enfants et 6 adultes seniors,
- Des activités « parentalités » : conférence/débat, séance avec une intervenante en parentalité, environ 25 participants.
- 3 séances d'activités avec l'atelier 17.91 (Beauté inclusive et up-cycling), 15 participants durant le dernier semestre de l'année 2021.
- Des apéros éphémères organisés chaque vendredi pendant tout l'été, environ 50 personnes chaque soir.
- Des activités de médiation animale, 12 personnes (parents/enfants) durant 4 séances.

307 enfants différents âgés de 3 à 13 ans inscrits aux diverses activités (périscolaire du soir, mercredis Loisirs, CLAS, Accueils Collectifs de Mineurs (petites et grandes vacances scolaires) et Pass 'Ados.

- 33 jeunes différents ont participé aux animations d'été 14-17 ans en collaboration avec le service Jeunesse et LANA France.
- Quatre soirées « gaming » ont été organisées en été, en partenariat avec l'association LANA France, 36 participants (effectif maximum autorisé). Deux soirées repas organisées en décembre, avec 36 participants chaque soirée également.
- Un tournoi gaming inter-Accueil Jeune organisé avec les associations Le Lierre et Jacques-Prévert au mois d'octobre, 30 participants sur les trois structures.
- 69 inscrits sur le secteur ados au 31 décembre 2021, contre moins de 15 fin 2020.

SES MISSIONS

Cet équipement, agréé par la Caisse d'Allocations Familiales depuis 2016, à vocation sociale globale est un lieu d'animation de la vie locale et sociale. Son projet social repose sur un diagnostic partagé sur le territoire d'intervention (Côte des Roses, Val Marie, Guentrange). Son action se décline autour des axes suivants :

- Favoriser la mixité sociale et culturelle du territoire ;
- Développer la participation des habitants ;
- Maintenir une offre d'animation éducative et diversifiée pour les enfants et adolescents ;
- Accompagner et valoriser les parents dans leur rôle éducatif.

Les principales activités sont : l'accueil périscolaire en lien avec la direction de l'Education, l'accompagnement à la scolarité primaire et collège, les Accueils Collectifs pour Mineurs durant les vacances scolaires et les mercredis loisirs, les animations à destination des adolescents, les animations pour les adultes et les familles, les actions dans l'accompagnement à la parentalité.



L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

- Une **baisse de fréquentation** résultant des fermetures successives des classes et de la mise en place du télétravail.
- Pendant les vacances de Printemps 2021, les **Accueils Collectifs de Mineurs ont été ouverts** uniquement aux enfants du personnel mobilisé pour la gestion de la crise sanitaire (15 enfants sur cette période).
- **Maintien du dispositif d'accompagnement à la scolarité** grâce à l'implication quotidienne de 3 bénévoles et de l'embauche d'une volontaire en service civique. Le dispositif CLAS permet un accompagnement de la fonction parentale en lien avec l'école et apporte une aide méthodologique aux enfants en difficulté scolaire. Cette période de crise a montré un besoin encore plus important pour ces familles d'être accueillies pour limiter au maximum le décrochage scolaire à l'école primaire.

LES FAITS MARQUANTS 2021

Festival Fun Family le 4 septembre 2021, événement familial qui a mobilisé environ 200 personnes (participants, bénévoles, usagers...)

Différents prestataires qui ont animé le festival : N'Joy, (Géopirates, Wanted dollars) Jonathan Kissel, (danse), Mr Lippis (accordéoniste), Philippe le chanteur (Bal Ginguette).

Cours de Zumba avec Jessy MATADOR (artiste chanteur et danseur), les vendredis soirs hors vacances scolaires, 15 inscrits par séance.

Dans le cadre du P.E.D.T (périscolaire du soir et mercredis-Loisirs), encadrés par un personnel expérimenté, **les enfants découvrent la vie collective par différents moyens ludiques** en fonction de leur âge :

- ateliers d'expression : se poser des questions et en chercher les réponses, argumenter, écouter, comparer, se forger son propre avis... par le biais du conte, du jeu, du théâtre,
- les arts plastiques : découvrir des matières, des techniques artistiques, créer à la manière de... ,
- éveil corporel : jeux d'équilibre, parcours sportifs, relaxation et sophrologie, mini yoga, relais, danse, découverte de sports collectifs... de quoi bouger son corps et asseoir son équilibre,
- nature et biodiversité : petites bêtes, plantes dedans ou dehors, à quoi servent-elles ? comment vivent-elles ? découvrons tout cela avec des expériences et des observations.

Le mot d'ordre est de s'amuser en respectant l'autre autant que soi-même. Une grande part est laissée à l'imaginaire et à la découverte pour se construire au sein d'un groupe.

Dans le cadre des vacances scolaires, **des projets d'animation spécifiques** sont organisés, à partir d'une thématique permettant de concrétiser les intentions éducatives : Pokeyland, Parc merveilleux de Bettembourg, Parc de Sainte Croix, Kinépolis, Adeppa de Vigy, bowling et mini-golf Amnéville-les-thermes, Cinéma la Scala, Maison de la Nature, Lac de Madine, Balastière d'Hagondange... en partenariat avec la Ligue de protection des oiseaux, l'association de Maizières-les-Metz de sport adapté, Les pieds sur Terre, Les petits débrouillards, l'association MOKOS, Guentrange Patrimoine Avenir, l'Office de Tourisme, l'association Géolor...

Ouverture de l'accueil Jeune Clic Café au mois de Juillet, nouvel espace dédié aux 14- 17 ans au cœur de la Côte des Roses, les sorties principales organisées par le Clic Café (Walygator, lac de la Madine, Pokeyland...) ont toutes été effectuées avec l'effectif maximum.

Fin 2021, une **Junior Association** a été initiée et créée par 8 jeunes de l'Accueil Jeunes, elle aura pour objectif de permettre aux jeunes de mettre en place des actions visant à récolter des fonds pour partir en séjour à Paris en 2022, et participer au salon « Paris Games Week ».

LES PERSPECTIVES 2022

Déploiement du projet social ajusté et modifié en fonction de l'évolution des besoins repérés.

Parmi les enjeux, la **remise en lien des différents publics au sein du centre**.

Renforcer le **développement des actions concernant la famille** dans le cadre de l'agrément ACF avec la Référente familles et des adultes en général.

Poursuivre l'action DEMOS (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale) initiée par la Cité de la musique-Philharmonie de Paris. 15 enfants de 7 à 12 ans issus du quartier de la Côte des Roses

Continuer le développement de l'Accueil Jeunes au cœur du quartier de la Côte des Roses (club privé réservé aux 14-17ans).

Proposer des évènements intergénérationnels.

DES CHIFFRES

Reprise des activités, de septembre à novembre : 426 participants

- Yoga (97 personnes), danse en ligne (132 personnes) et Ikébana (29 personnes)
- D'autres ateliers se sont ajoutés : 5 séances de sophrologie (31 personnes), projet Ekinox autour des rêves avec le Nest (4 personnes), 4 séances de Gym douce (60 personnes), 1 atelier beauté - confectionner soi-même des soins avec des indispensables de la cuisine (6 personnes), 1 atelier « upcycling » transformation d'un vêtement (6 personnes), « Chauffe citron », entretien cognitif (45 personnes), atelier des Beaux-Arts (5 personnes), itinéraire théâtre (11 personnes).
- 781 transports assurés par Thi'Nicolas (550 transports usagers, 195 transports pour les vaccinations et 36 transports pour le service).
- Célébration de 3 noces d'or et de 7 noces de diamant. Célébration d'une centenaire.
- Fêtes de fin d'année pour les 65 ans et + : 4 664 colis distribués représentant 6 565 personnes, 365 colis distribués dans les EHPAD et longs séjours
- 141 personnes inscrites sur les registres des plans canicule et hiver. Pas de déclenchement en 2021.

LA DIRECTION DES SENIORS

SES MISSIONS

Ce service a pour mission de développer, créer et soutenir des projets au bénéfice des seniors. L'Espace Saint-Nicolas propose des actions pour accompagner et soutenir les personnes fragilisées et vulnérables afin de poursuivre la lutte contre leur isolement et de permettre de garder un lien social.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Fermeture de la restauration depuis le 26 octobre 2020, ce service n'a pas réouvert en 2021.

Des appels téléphoniques ont été passés 2 fois par semaine, le premier semestre, aux usagers du restaurant de l'Espace Saint-Nicolas, aux personnes inscrites sur la liste canicule, aux personnes isolées souhaitant être appelées ce qui représente **250 personnes**.

Après le Théâtre et la Salle Verlaine, le **centre de vaccination a été mis en place à l'Espace Saint-Nicolas**, du 3 septembre au 22 octobre puis du 7 au 22 décembre 2021.

LES FAITS MARQUANTS 2021

Une subvention a été accordée à hauteur de 8000 € pour **l'organisation de divers ateliers**, par le Département :

Les **rendez-vous de « Chauffe Citron »** en partenariat avec l'Association « Chauffe Citron » : entretenir les capacités cognitives en particulier la mémoire par une activité ludique et conviviale. Chaque rendez-vous propose un programme original autour de la curiosité, du jeu et de la mémoire. 24 séances pour un groupe de 20 personnes maximum.

Activités artistiques et ateliers créatifs en partenariat avec la Société des Beaux-Arts de Lorraine : actions pédagogiques. Ces ateliers contribuent au développement de la créativité et à l'apprentissage de créer avec ses mains. 1 atelier par mois (2 groupes de 5 à 10 personnes) sur une période de 6 mois.

Itinéraire théâtre en partenariat avec le NEST : découverte du spectacle vivant à travers la construction d'un parcours de trois spectacles. 15 personnes par spectacle.

- Théâtre en famille en partenariat avec le NEST : projet intergénérationnel à la découverte du théâtre. Dimanche en famille avec une visite du théâtre, un parcours composé d'un spectacle à voir en famille suivi d'un brunch gourmand et d'un moment chacun pour soi : atelier créatif et artistique pour les enfants et sieste musicale pour les parents et grands-parents. 3 dimanches programmés (15 personnes par dimanche)
- Au bout du fil, en partenariat avec le NEST : maintenir le lien social par des appels téléphoniques Lecture de 6 minutes par un comédien et échange avec le senior sur le texte. 12 appels d'une durée de 15 minutes.

LES PERSPECTIVES 2022

- **Mise en place de la Nouvelle Politique Seniors (N.P.S)**, à savoir voir l'Espace Saint-Nicolas comme un « guichet unique » pour se renseigner et/ou s'inscrire.
- **Arrêt de la restauration quotidienne**, les usagers sont réorientés vers d'autres structures existantes avec la participation du C.C.A.S. pour les revenus les plus bas.
- **Poursuivre les animations** (repas et thé dansants, loto, sorties, animations intergénérationnelles...), **les activités** (séances de Yoga, de Gym Adapté, de danses en ligne et d'Ikébana), **les ateliers** (beauté, « upcycling »).
- **Poursuivre les activités et ateliers subventionnés par le Département** (Chauffe Citron, Atelier des Beaux-Arts, itinéraire théâtre, dimanches en famille, Au bout du fil).
- **Mise en place de nouvelles activités** (sophrologie, self défense, Tai chi, danses de salon, atelier peinture, cours d'anglais), **de nouveaux ateliers** (cuisine, déco...).
- **Initiation à l'informatique avec Puzzle.**
- **Partenariat avec l'Association Intemporelle pour la création d'une émission qui sera diffusée sur le web courant premier trimestre 2022.**
- **Délocalisation des animations dans les quartiers, quartiers-villages et les résidences seniors.**
- **Intervention du Centre Municipal d'Education Routière** à l'Espace Saint-Nicolas, dans les quartiers-village et autres sites.
- **Proposer des conférences et ateliers sur différentes thématiques** (Ateliers équilibre, sérénité au volant, bien vivre sa retraite, les pièges à la consommation ...).
- **Répondre à des appels à projets afin d'obtenir des financements.**



Transport des seniors avec le Thi'Nicolas



Animation seniors

DES CHIFFRES

- Plus de 50 partenaires
- 520 élèves de CM2 de Thionville sensibilisés au Handicap en juin 2021 (20 classes)
- 110 inscriptions à la sensibilisation au handicap des agents, organisée en novembre 2021



LA MISSION HANDICAP

SES MISSIONS

Conduite par un comité de pilotage réunissant les acteurs concernés (élus, associations, institutions) depuis février 2015, la Mission Handicap a pour objectif de favoriser l'intégration et l'inclusion des personnes en situation de handicap à la vie de la cité.

Trois missions lui sont confiées : une mission de support/ de ressource pour les services de la Ville sur la thématique du « Handicap », la mise en place d'événements sur la thématique du « Handicap » : sensibilisations, événements grand public... et la mise en réseau avec les partenaires de la Mission handicap.

LES PERSPECTIVES 2022

Poursuite des travaux entamés par la Mission Handicap en collaboration avec les services-directions de la Ville et du C.C.A.S. et les partenaires de la Mission Handicap (Démarche qualité, Direction de l'action culturelle, Jeunesse et sports, communication, formation...).

Organisation d'événements/manifestations de sensibilisation et d'information sur la thématique du handicap :

- Action « Jeux paralympiques, Jeux paralympiques ? » en collaboration avec le cinéma La Scala : promotion des Jeux paralympiques et échanges avec des athlètes paralympiques en mars 2022 pour les élèves de terminale de Thionville (Cf. Label Terre de Jeux 2024) ;
- 6^{ème} édition de la sensibilisation au handicap des CM2 en mai-juin 2022 ;
- 4^{ème} édition du mois du Sport Culture et Handicap en octobre 2022
- Organisation d'une conférence / d'un événement sur la thématique du handicap au second semestre 2022

LES FAITS MARQUANTS 2021

Une collaboration avec les services-directions sur des actions-projets en lien avec la thématique « handicap » : Direction de l'action culturelle, Direction de la Jeunesse et des Sports, C.C.A.S., Communication, Enseignement... Le retour des événements sur la thématique du handicap La crise sanitaire a impacté directement l'organisation des événements de la Mission Handicap programmés en 2020.

En 2021, des événements sur cette thématique ont été organisés :

- Juin 2021 : Sensibilisation au handicap des CM2 in situ : 20 classes – 520 élèves ;
- Octobre 2021 : 3^{ème} édition du Mois du Sport Culture et Handicap : 30 associations sportives et culturelles partenaires ;
- Novembre 2021 : Action de sensibilisation à destination des agents de la Ville de Thionville et du CCAS : 17 ateliers organisés entre le 15 et le 26 novembre 2021.



Action de sensibilisation à destination des agents de la Ville et de la Communauté d'Agglomération

DES CHIFFRES

1 763 personnes reçues sur l'année avec une légère prédominance féminine
 365 entretiens déroulés soit une moyenne de 6 personnes vues par jour
 1526 heures d'insertion réalisées dans le cadre des marchés publics lancés par la Ville
 103 sorties en emploi :

- 27 CDI
- 33 CDD de plus de 6 mois
- 28 CDD de moins de 6 mois
- 6 formations diplômantes
- 2 alternances
- 7 chantiers d'insertion

1 personne positionnée sur les clauses d'insertion en contrat de professionnalisation
 1 personne en contrat d'apprentissage.

SES MISSIONS

Thionville Emploi associe l'insertion sociale et professionnelle et a pour objectif d'optimiser le service rendu aux demandeurs d'emploi de tous âges, aux salariés et aux entreprises. Sont proposés :

- un accompagnement professionnel individualisé pour les personnes en recherche d'emploi, de formation, un accueil adapté au besoin et un suivi personnalisé,
- une assistance conseil pour les démarches professionnelles des personnes concernées,
- des outils informatiques connectés et lignes téléphoniques,
- des préparations à l'entretien d'embauche, CV, lettre de motivation
- des ateliers et des forums permettant de lever les freins à l'emploi (remise à niveau français langue étrangère, forum emploi, atelier wimoov...)

LES FAITS MARQUANTS 2021

Rattachement de Thionville Emploi au C.C.A.S. depuis le 1^{er} novembre 2021, pour une cohérence de suivi du public et des demandeurs d'emploi.

Création d'une base de données pour disposer de statistiques précises de **suivi des bénéficiaires** (âge, sexe, suivi de formation, sortie à l'emploi ainsi que la fréquentation de Thionville Emploi).

Recrutement d'une conseillère en insertion professionnelle et facilitatrice des clauses d'insertion en charge de la rédaction de la Charte locale ANRU 2, ce qui permet :

- un suivi des clauses d'insertion inscrites dans les marchés proposés par la Ville de Thionville et la Communauté d'agglomération,
- de garantir la bonne mise en œuvre de ce dispositif et d'assurer la coordination des actions en amont, pendant et en aval de la consultation,

- l'interface entre les acheteurs publics, les entreprises et les acteurs de l'insertion,
- une assistance technique permanente à l'égard des différents acteurs concernés par la clause sociale,

Il s'agit de créer, à travers les marchés publics passés dans le cadre de la rénovation urbaine, toutes les conditions pour permettre à des publics éloignés de l'emploi issus des QPV d'acquérir une qualification et d'accéder à des emplois durables.

Organisation en partenariat avec le centre GERIC tous les 1ers mardis du mois des **rendez-vous de l'emploi avec les acteurs de l'emploi et de la formation ainsi que des entreprises en proposant des thématiques sur les différents métiers en tension.**

Mise en place de **l'atelier Boost Ton Potenti'ELLE Emploi à visé de 5 femmes éloignées de l'emploi avec le Gîte Athènes.**

LES PERSPECTIVES 2022

Poursuivre les actions mises en place, à savoir :

- acquérir les techniques de recherche d'emploi : C.V., lettre de motivation, préparation à l'entretien...
- cibler la recherche d'emploi et/ou d'apprentissage : téléchargement numérique des candidatures, e-recrutement, marché de l'emploi,
- obtenir des informations sur les dispositifs de formation qualifiante,
- recenser les aides disponibles (formation, création d'entreprise, reprise d'emploi),
- connaître et découvrir des « métiers porteurs d'emploi » sur le bassin d'emploi,
- être conseillé sur les aspects de la vie quotidienne : santé, logement, mobilité, emploi et handicap,
- proposer des ateliers thématiques (C.V, lettre de motivation, par exemple),
- accompagner à la création d'entreprise.
- travailler en transversalité avec tous les partenaires,
- mettre en place le nouveau logiciel VIESION pour un suivi de qualité de nos bénéficiaires,
- organisation de la **5^{ème} édition du salon de l'apprentissage** qui se déroulera le mercredi 13 avril 2022 à la salle Multi fonctionnelle de Veymerange,
- **accueillir les agences d'intérim et entreprises dans nos locaux pour faciliter le recrutement direct,**
- **poursuivre les permanences du centre de formation AFPA dans nos locaux tous les lundis après-midi afin de faciliter la prise de contact direct avec les habitants des QPV,**
- reconduire le partenariat avec le centre GERIC pour les rendez-vous de l'emploi qui se dérouleront désormais tous les 1^{ers} mercredis du mois en après-midi.





LE PÔLE
« CULTURE »



LA DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE

SES MISSIONS

La Direction de l'Action Culturelle regroupe et gère les équipements culturels communaux tels que le Théâtre, le Conservatoire à rayonnement communal, la salle de concert Adagio, les espaces d'art Suzanne Savary et In Vitro, le LED, la maison des associations Raymond Queneau, les orchestres de la Musique des Sapeurs-Pompiers et du Symphonique de Thionville-Moselle, le cinéma La Scala, et bien sûr Puzzle.

Elle centralise les demandes liées à ces équipements et renseigne le public sur l'offre culturelle existante (structures communales, associations, manifestations, activités diverses...). Elle est également garante de la coordination et de la transversalité entre tous les équipements qui dépendent de sa direction.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Jusqu'en septembre 2021, la DAC et ses équipements ont subi durement les effets de la crise sanitaire ; l'offre culturelle et artistique habituellement proposée ayant dû être brutalement réduite avec les conséquences que cela induit.

Toutes les dispositions ont cependant été prises afin d'assurer au mieux la continuité du service public tout en veillant à la protection des personnels et des publics : **notamment le « Click & Collect » mis en œuvre à la médiathèque, le suivi pédagogique à distance assuré au conservatoire, les mesures strictes de distanciations physiques prises au Théâtre, à l'Adagio et au cinéma La Scala, lors des périodes d'ouvertures autorisées.**

A cela s'est ajouté, dès la possibilité de réouverture sous conditions, la difficile tâche de renouer avec un public aux repères bousculés et dont une crainte compréhensible dépasserait son envie de culture.

LE THÉÂTRE

THEATRE
THIONville

SES MISSIONS

Le Théâtre Municipal propose une programmation annuelle de spectacles (salle de 1 000 places) de septembre à juin.



DES CHIFFRES

- Lors de la saison 2020/2021, 34 spectacles ont été proposés ; seulement 4 ont eu lieu en raison du contexte sanitaire ; 16 ont été reportés à la saison 2021/2022 et 14 ont été simplement annulés.
- 1 287 personnes ont été accueillies.
- Sur ces 4 spectacles, 3 ont fait l'objet d'un contrat de cession, 1 d'une location du Théâtre à des productions privées.
- L'origine du public : 35% sont thionvillois, 40 % des environs de Thionville, 7 % correspondent à une clientèle transfrontalière (Luxembourg, Belgique et Allemagne) et 18 % sont des messins.
- Pour la saison 2021/2022, ce sont 34 spectacles qui sont programmés.

DES CHIFFRES

- L'adagio compte 150 places.

LES FAITS MARQUANTS 2021

Jeune Public Adagio-Théâtre : 11 spectacles ont pu avoir lieu à l'Adagio et 3 au Théâtre en 2020. 2116 enfants des écoles et structures de petite enfance ont pu assister à ces spectacles.

Fête de la musique : COVID toujours, la fête de la musique prévue en 2020 a été reportée intégralement au 21 juin 2022, mais la crise sanitaire étant toujours d'actualité, l'évènement doit être repensé afin de le rendre accessible au public sans pour autant créer des attroupements autour des différentes scènes.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

En 2021, après 5 mois de pause forcée dû au COVID, 16 spectacles tout public ont pu se dérouler à l'Adagio, 1261 personnes ont été accueillies à l'Adagio, soit une moyenne de 79 spectateurs par concert

La chute de fréquentation est sensible, mais le fait de pouvoir malgré tout maintenir ces concerts, permettent un maintien de la vie culturelle (musicale) à Thionville dans l'attente de jours meilleurs !

SES MISSIONS

Ce service gère et assure la programmation de l'établissement. Il organise techniquement les spectacles et assure le suivi des manifestations musicales hors Adagio (fête de la Musique, festivals...).

LES PERSPECTIVES 2022

L'Adagio, après une demi-année 2021 marquée par le report de plus de la moitié de ses spectacles, continue de proposer une **programmation éclectique**, mais **l'incertitude quant au retour du public** nous laisse sans aucune vision de l'avenir. La **reconquête des publics** prendra plusieurs années, et les propositions culturelles devront adopter de nouvelles formes. La réflexion est engagée et la motivation ne faiblit pas !

ADAGIO
THIONVILLE





DES CHIFFRES

- 17 212 entrées (16 840 en 2020, 47 198 en 2019)
- 1630 scolaires accueillis (1447 en 2020, 9621 en 2019)
- 305 abonnements (416 en 2020, 825 en 2019)
- 261 pass vendus (169 en 2020, 433 en 2019)
- 34 semaines d'exploitation en 2021, 27 semaines d'exploitation en 2020

A noter

Le cinéma est accessible aux personnes à mobilité réduite, il dispose du matériel de bouclage pour malentendants appareillés.

Certains films sont équipés d'un sous-titrage spécifique à l'intention des personnes sourdes ou malentendantes et d'une piste audio description (texte en voix off décrivant les éléments visuels de l'œuvre diffusée par casque sans fil) à l'intention du public non-voyant ou malvoyant.

SES MISSIONS

Le cinéma La Scala assure la projection de films 7/7 jours selon le cahier des charges du cinéma d'art et d'essai avec l'obligation notamment de programmer tous les films en version originale.

Il organise également un événement mensuel en direction des enfants avec le ciné-goûter et promotion du cinéma de genre avec les Nuits Bis, soirées cinéphiles et avec les RDV de Justine.

LES PERSPECTIVES 2022

Un grand nombre d'actions sont reconduites en 2022 en fonction de la politique sanitaire notamment les grands festivals. Les calendriers de sorties de films ne permettent pas une visibilité à plus de deux mois.

LES FAITS MARQUANTS 2021

- **Reprise des ciné-goûter d'octobre à décembre** (complet à chaque fois).
- **Des actions en direction du jeune public et des scolaires :** dispositif national éducation à l'image (école, collège, lycée) 3 films dans l'année selon l'âge ; séances programmées et organisées à la demande (films d'actualité, films en VOST, films classiques) ; ateliers d'enfants (11 projections suivies d'ateliers ludiques et interactifs).
- La Scala programme également des séances avec plusieurs associations autour de **soirées-thématiques** en fonction du calendrier de sortie des films (Festival Alimen'terre, sensibilisation au Handicap, à la radicalisation etc.)

DES CHIFFRES

- L'effectif pour 2021-2022 s'élève à 684 élèves, soit une diminution de 40 élèves par rapport à 2021-2022.
- 396 élèves thionvillois pour 288 élèves résidant à l'extérieur.

SES MISSIONS

Le Conservatoire de musique dispense auprès de 684 élèves l'ensemble des disciplines musicales : pratique instrumentale et vocale, éveil musical, formation musicale, culture musicale et pratiques collectives. Celles-ci couvrent une large palette de styles allant du classique au jazz, en passant par les musiques actuelles et traditionnelles.

L'Adagio, au centre du Conservatoire, permet aux élèves de se produire en concert tout au long de l'année et de découvrir les nombreux artistes qui s'y produisent. L'espace d'art Suzanne Savary, au 1^{er} étage, permet aux musiciens d'être sensibilisés à la jeune création artistique, contemporaine et aux modes d'expressions.

Grâce aux interventions de sa dumiste, l'établissement mène une action en direction de la petite enfance thionvilloise et de l'Éducation Nationale.

Des classes instrumentales se produisent dans les services de pédiatrie et gériatrie de l'hôpital Bel-Air et les maisons de retraite, favorisant ainsi l'accès de tous à la musique.

LES FAITS MARQUANTS 2021

Une fin d'année très concentrée suite à la réouverture des salles de concert le 19 mai :

Le projet « C'est écrit » a pu être avoir lieu du 19 mai au 5 septembre avec la participation des différentes structures culturelles de la Ville : Musée de la Tour aux Pucés, Conservatoire, Puzzle, Centre Culturel Jacques Brel, Espace d'Art Suzanne Savary/1 visio-conférence, 1 exposition ouverte au public, des ateliers.

2 concerts PAR reportés avec la chanteuse Christelle Heine et la flûtiste Léana Schroeder.

La Fête de la musique n'a pas eu lieu.

Animations musicales

Le Conservatoire intensifie ses actions musicales dans les Ehpad de Thionville en proposant des animations mensuelles avec les professeurs et les élèves pour le plus grand plaisir de nos aînés et du personnel soignant.

Les **liens avec Puzzle se renforcent** avec Les Contes Tziganes, Noël en Musique.

Les nouveautés sur le plan pédagogique :

Une classe de harpe a été créée à la rentrée 2021-22 : le seul instrument qui manquait à son parc.

La **transversalité des départements** est favorisée par des Concerts des Lauréats à la rentrée et la multiplication des auditions multi-classes tout au long de l'année.

Mise en place cette rentrée du **Parcours Contrat** proposé à tous les adultes et aux élèves mineurs nécessitant un temps d'apprentissage plus adapté.

Le Conservatoire poursuit avec **DEMOS, Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale**, permettant la démocratisation culturelle s'adressant à des enfants issus des quartiers relevant de la politique de la ville. La Maison des quartiers et le Centre Social et Culturel Jacques-Prévert accueillent 4 professeurs du Conservatoire.

Le développement du numérique

Le Conservatoire a dû s'adapter et orienter son évolution pédagogique avec des outils numériques innovants.

- Une partie du **corps enseignant a été formé au montage vidéo/son** à Puzzle suite à la présence active du Conservatoire sur les réseaux sociaux.
- Un **investissement conséquent en matériel numérique son et vidéo** a été réalisé.
- **L'abonnement à une application numérique NomadPlay**, plateforme permettant aux élèves de jouer en immersion des parties d'orchestre des œuvres du répertoire avec des artistes et orchestre de renom a été renouvelée.
- Un **nouveau logiciel de gestion administrative et pédagogique** Duonet plus adapté aux besoins du Conservatoire a été adopté.
- Les factures sont désormais gérées par la régie du Conservatoire, laissant **la possibilité à l'utilisateur de payer en ligne, ou sur place en chèque, en carte bleue ou en espèce.**
- L'accent est mis sur la **formation du personnel en matière de sécurité** : 80% du personnel a bénéficié d'une formation de secouriste et l'administration a été formée en tant qu'équipier de 1^{er} secours.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire a eu des répercussions sur les effectifs, les cours, les examens et la saison comme en 2020.

L'accueil des élèves adultes s'est fait le 15 mai, soit après 5 mois d'absence. Le Conservatoire s'adapte en mettant de nombreux moyens à sa disposition pour continuer à remplir ses missions dans un contexte compliqué.

Le protocole mis en place afin de limiter la propagation du virus en tenant compte des lieux et des publics est régulièrement modifié en fonction de l'évolution sanitaire.

Internet est devenu le mode de communication privilégié pour les échanges avec les usagers. Les inscriptions en ligne ont été favorisées.

Le contrôle continu a pris une place importante pour l'évaluation dans le cadre des examens depuis 2020.

LES PERSPECTIVES 2022

Les animations

- Journées thématiques (Quinzaine de la guitare du 18 au 30 janvier 2022)
- Master-class : violon, trompette, saxophone
- Un projet fédérateur avec la participation de toutes les classes du Conservatoire, programmé le 15 mai 2022 au Théâtre sur une création d'Eric Goubert autour de la Tour aux Puces : La tétradécologie des Puces
- Animations mensuelles dans les maisons de retraite sous la coordination d'un référent culturel.

Développement du Département des Claviers grâce au renforcement des liens entre le piano et l'orgue

Equipement numérique des classes de formation musicales



DES CHIFFRES

- Groupes de musiques et musiciens individuels : 48 en 2021 contre 47 en 2020. Moins de groupe mais beaucoup plus de musiciens venant uniquement travailler l'instrument (batterie essentiellement)
- Associations : 35 en 2021 contre 43 en 2020
- Compagnies de théâtre, chorales et orchestres : 7 en 2021 contre 11 en 2020



Création d'un morceau collaboratif avec les musiciens fréquentant le LED

SES MISSIONS

Ce service aide à la gestion administrative des associations et au montage de projet. Il assure le traitement des demandes de subventions.

C'est un guichet unique pour les demandes d'autorisations et de matériel pour les associations culturelles de la Ville.

Il assure la mise à disposition de locaux pour les pratiques artistiques suivantes : musiques amplifiées ou non, arts plastiques, théâtre, musique d'ensemble (instrumental et choral) ainsi que pour les activités administratives des associations.

LES FAITS MARQUANTS 2021

Au LED – chemin du Leidt

Une **édition du Label LED (série de concerts dans les bars du centre-ville)** a pu avoir lieu en fin d'année. Une fréquentation moins importante que pour les éditions précédentes, mais un retour très positif des cafetiers, contents que la Ville accompagne la reprise.

De la même manière il n'y a pas eu de Fête de la Musique, un projet d'établissement structurant en moins.

Le LED a aussi profité des derniers mois de l'année pour préparer le projet d'émission musicale à destination des plateformes numériques et un renouvellement du projet d'échanges musicaux avec Urbana.

A l'Espace Queneau – impasse des anciens Hauts Fourneaux

Pas de travaux majeurs ou de grands changements parmi les occupants. Les locaux étant tous attribués désormais, il y aura peu de nouveauté pour cette structure.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Les effets des confinements et re-confinement continuent à peser sur les activités associatives.

Au niveau des inscriptions du LED, les mois de fermetures ou d'ouvertures partielles ont impacté les mises à dispositions ponctuelles (pour des résidences notamment) et les usagers qui arrivent habituellement en cours d'année ne se sont pas réinscrits.

Pour les associations, encore une année compliquée. Entre annulation et manque de visibilité, une partie des événements a été annulée ou reportée. Du mieux néanmoins par rapport à 2020

LES PERSPECTIVES 2022

Les perspectives sont forcément très dépendantes de l'évolution de la situation sanitaire. L'objectif est de mener des projets pas trop dépendants des contraintes sanitaires.

Renouvellement de la manifestation Label LED (concerts en centre-ville, dans les bars et les commerces sur un week-end). Une première occurrence se profile pour la fin mars, une seconde pour octobre.

Une scène LED à la Fête de la Musique.

Création d'un morceau collaboratif avec les musiciens fréquentant le LED (reprise d'un morceau célèbre avec une vingtaine de participant, via des enregistrements à domicile et un travail de montage effectué par l'équipe du LED et association avec les artistes de la Ville de Urbana (Illinois)). Le morceau sélectionné est « *All you need is Love* » **des Beatles**, déjà pour rendre la pareille à nos amis d'Urbana qui nous avaient proposé un autre Beatles en 2020-21 et aussi car le morceau commence avec quelques mesures de la Marseillaise, l'occasion parfaite pour faire participer l'Orchestre de la Musique des Sapeurs-Pompiers pour effectuer cette partie (enregistrement déjà effectué lors des répétitions au Théâtre pour leur concert de janvier).

Lancement d'une série de vidéo sur les groupes de musique du LED.

Profitant de l'expérience accumulée lors du projet Let it be 2021 dans le cadre du jumelage Thionville Urbana, nous lançons avec un groupe d'usagers bénévole du LED une série de vidéo composée de prestations live et d'interview, réalisé dans les locaux du LED. L'objectif est de sortir une demi-douzaine de vidéos par an.

SES MISSIONS

Puzzle à travers ses missions vise à offrir un espace de formation notamment numérique, de découverte et d'enrichissement personnel à tous les thionvillois. A travers sa programmation artistique et culturelle, le lieu se veut une référence sur les domaines de la création contemporaine et du numérique dans l'ensemble de la région Grand Est.

DES CHIFFRES

En 2021, 25 532 personnes ont fréquenté l'établissement culturel Puzzle.
 Depuis le confinement de 2020, puzzle offre toujours aux usagers le service du click & collect, en 2021 nous avons répondu favorablement à 14 043 demandes de réservation et nous avons prêtés 137 899 documents.
 14 371 personnes inscrites, dont 404 à la médiathèque de la Côte des Roses et 1 480 au Médiabus
 1 308 nouveaux inscrits.
 31 classes soit environ 775 élèves ont fréquentés le réseau de lecture public (visites découvertes, visites d'expo...)

LES PERSPECTIVES 2022

LA LECTURE est la grande cause nationale en 2022 et puzzle s'inscrit dans le processus de l'état pour permettre à tous l'accès aux livres et à la Lecture

Dans la perspective de continuer à promouvoir la lecture publique et la création numérique, Puzzle propose en 2022 un grand nombre d'**accueils, d'expositions, d'ateliers, d'animations, et de rencontres** et proposer au public de Thionville et d'ailleurs un choix vaste et de qualité.

Les temps forts de Puzzle, en janvier et septembre, ainsi que la mise en valeur des espaces Suzanne Savary et In Vitro donneront sens à la création artistique.

Le soutien de la DRAC permettra **d'accueillir en résidence**, Sébastien LEban, un photo reporter et Pierre Théobald un auteur de janvier jusqu'en juin.

Les nombreux partenariats avec les acteurs du territoire (FRAC, la DRAC, Esch 2022, le THIPI, ESAL, le NEST...) vont permettre à Puzzle de nombreuses collaborations telles que :

- La Nuit de la lecture
- Le Printemps de poètes
- Les Journées de la femme
- Le Rayon Vert
- La Grande Marche Esch 2022...

Le numérique est toujours au cœur de puzzle, **la venue d'un conseiller numérique** est un élément essentiel qui permet de **lutter contre l'exclusion numérique** avec des rendez-vous individuels et collectifs et des actions hors les murs, il touche un public très nombreux.

Les **studios de création** continuent d'offrir de **nombreux ateliers avec des intervenants de qualité** qui mettent en valeur les possibilités des studios (Le Studio M dédié à la captation image (photo et vidéo) et à la réalité virtuelle. Le Studio S qui permet une captation « Son » pour Podcast et Voix Off, et le Studio XL qui accueillent tous les jours de nombreux usagers).



LES FAITS MARQUANTS 2021

La **bibliothèque de la Côte des Roses** a ré-ouvert ses portes en septembre 2021 avec un **réaménagement des espaces dédiés à la jeunesse**. La nouvelle équipe du réseau a repensé les espaces et les collections pour répondre à la demande du publics enfants.

Le **Médiabus** n'a pas proposé de tournées dans les quartiers de Thionville, mais garde le lien avec les usagers en proposant **des services de portage à domicile**. Par ailleurs, nous avons continué à faire des **dépôts dans les écoles avec des lectures ou animations autour du livre**.

74 979 personnes sont venues à puzzle en 2021, soit pour emprunter des documents, lire sur place, travailler, visiter les expositions ou encore participer aux nombreuses activités et ateliers culturelles que nous proposons en direction de tous les publics.

A travers les différents temps forts : « Hiatus » ; « C'est écrit » « Su(r) réel » et les expositions dans les univers, Héros de la mythologie, Dis-moi dix mots, Moselle, Terre d'histoire Terre d'avenir... Puzzle

a proposé un choix artistique et varié au public.

Les animations et ateliers réguliers : Puzzle crossing, La Nuit de la lecture, Ateliers slam, Défis d'écriture, Défis d'illustrations, Ateliers coding, Ateliers en langues des signes, Ateliers de l'éducation à l'image, Journées du Patrimoine, Brocante, Halloween, Le mois du conte ... ont permis de répondre à une demande croissante du public parents / enfants.

Les actions proposées aux scolaires et aux groupes ont permis de donner accès à la lecture et aux livres et de lutter ainsi contre l'illettrisme et la fracture sociale.

L'activité des studios numériques avec les ateliers MAO, jeux vidéo, peinture numérique...rencontre son public de plus en nombreux.

Enfin l'action hors les murs a offert plusieurs expositions : à l'espace Suzanne Savary avec Thibaud Schneider ou encore à l'Espace In Vitro : la Résidence de de Léo Sallez.

L'été dans les jardins et les partenariats avec Thionville commerces ont permis à 11 artistes d'exposer leurs œuvres dans les vitrines vides du centre-ville.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE, PUZZLE 2.0

Malgré les confinements et la crise sanitaire, le lieu et son équipe ont su s'adapter en proposant des actions numériques et une offre de service en Click and Collect pour permettre à tous une bulle d'oxygène culturelle.



LA DIRECTION DU PATRIMOINE

La Direction du Patrimoine gère et met en valeur le patrimoine historique de la Ville à travers les archives municipales, le musée de la Tour aux Puces et les monuments remarquables et historiques de Thionville. Elle assure également la gestion des associations patrimoniales, coordonne les manifestations de la Ville de Thionville à connotation historique ou commémorative et participe aux volets patrimoniaux des projets urbanistiques.

DES CHIFFRES

- 2 956 visiteurs accueillis lors des Journées Européennes du Patrimoine sur l'ensemble des sites ouverts
- 136 monuments funéraires remarquables du cimetière Saint-François récolés et étudiés
- 60 tombes des XVIII-XIXe siècles de l'enclos paroissial d'Oeuترange étudiées.
- 43 calvaires récolés et étudiés
- 40 statues récolées et étudiées
- 2 calvaires restaurés : un bildstock daté 1613 à Garche et la croix « Agnès Phillips » (1692) à Guenترange
- 1 inscription à l'inventaire des monuments historiques (Orgue de l'église Saint-Maximin)

LES FAITS MARQUANTS 2021

Etude des **Thionvillois décorés de la Légion d'honneur au XIXe siècle**

Restauration et réinstallation de la statue « Vierge à l'enfant » de Jean Ginier place Notre-Dame

Restauration du Christ de Pitié daté du XVIe siècle conservé dans l'enclos paroissial de l'église d'Oeuترange (classée au titre des Monument Historique).

Réalisation de **diagnostics de restauration pour 4 calvaires** : cimetière de Beauregard, chemin du Colombier à Elange, route d'Enترange à Oeuترange et celui du parc de Volkrange.

Création d'une visite guidée du cimetière Saint François permettant de découvrir des monuments très intéressants d'un point de vue artistique mais aussi d'un point de vue historique, de nombreuses personnalités thionvilloises (préfet, maire, soldat, industriel ...) étant enterrées dans ce lieu. 33 personnes ont suivi cette visite, proposée lors des Journées du Patrimoine.

Accueil d'une exposition photographique de Pascal Bertrand présentant des vues anciennes colorisées de Thionville au Pont Ecluse lors des Journées du Patrimoine.

LES PERSPECTIVES 2022

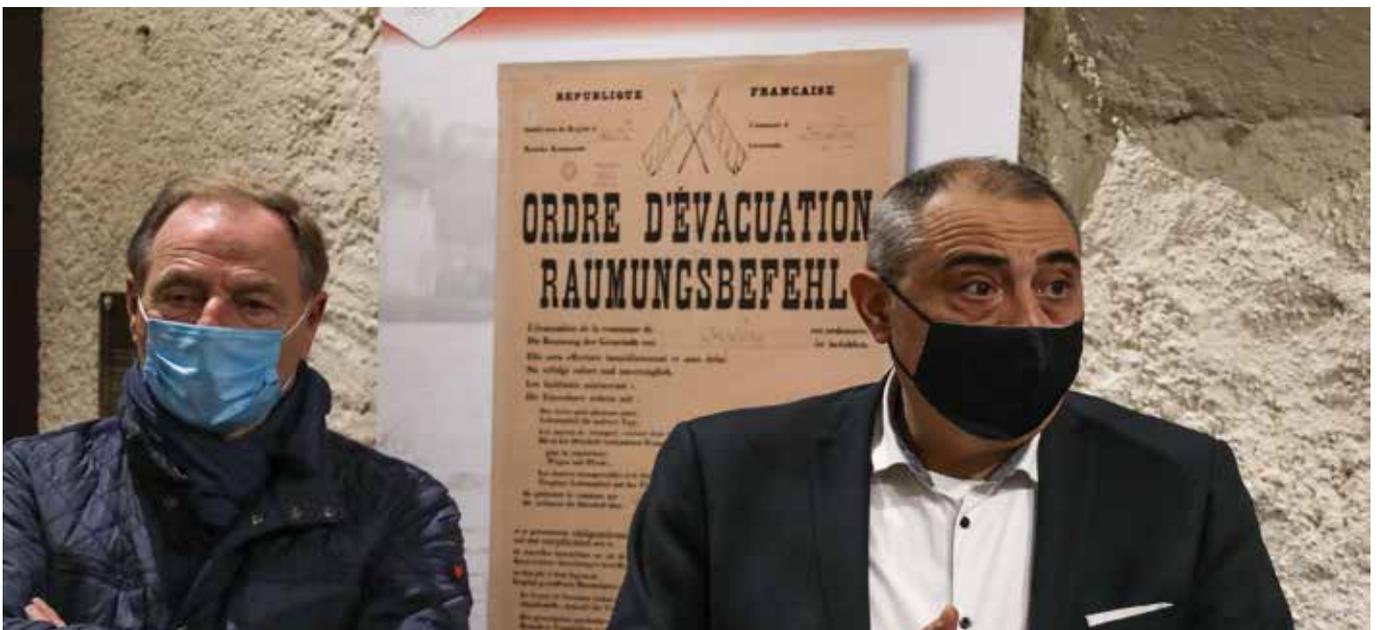
Recensement des architectures remarquables des villages dans le cadre de la refonte du PLU.

Récolement des monuments aux morts et monuments commémoratifs de Thionville.

Restauration du bildstock du parc du château de Volkrange

Etudes des tombes des cimetières de Beauregard, Guenترange, Veymerange et Oeuترange

Etudes patrimoniales sur les chantiers d'urbanisme en projet.



SES MISSIONS

Le Musée de la Tour aux pucés est un musée d'archéologie labellisé « Musée de France ». Outre ses missions de conservation, l'institution présente des collections permanentes à travers 8 salles thématiques, accueille régulièrement des expositions temporaires et assure une médiation à destination des scolaires par des visites guidées et des ateliers.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

4,5 mois de fermeture au public et 2 manifestations annulées ou reportées : l'exposition « Moselle déracinée » (reportée en 2022) et l'animation « Jurassique Pâques ».

Au sein du musée, les activités pédagogiques ont repris le 25 mai.

DES CHIFFRES

- 5 830 visiteurs accueillis en 2021
- 1 567 scolaires ayant bénéficié des animations pédagogiques
- 752 élèves concernés par les 32 animations « hors les murs » de janvier à mai 2021
- 488 objets récolés
- 157 participants à l'animation « Halloween »
- 139 spectateurs pour les 10 visites théâtralisées menées par la compagnie « Théâtre à Dire »
- 74 publications Facebook et 66 200 couvertures
- 3 expositions présentées : « C'est écrit », « Napoléon, l'œuvre civile », « Noël de Meisenthal »
- 1 catalogue d'exposition conçu et édité en interne : « Napoléon, l'œuvre civile »



Animations Halloween à la Tour aux Pucés

LES PERSPECTIVES 2022

Des expositions :

« **Moselle déracinée** » du 5 février au 24 avril

« **Gaulois, idées reçues** » du 20 mai au 25 septembre

« **Archéologie préventive à Thionville** » du 15 octobre au 13 novembre

« **Histo'briques, le retour** » du 3 décembre au 8 janvier

Des manifestations :

« Jurassique Pâques : chasse aux œufs...de dinosaures » le 16 avril

La Nuit Européenne des Musées le 21 mai

Les Journées de l'archéologie les 18 et 19 juin

Les Journées Européennes du patrimoine les 17 et 18 septembre

La Chasse aux fantômes d'Halloween le 26 octobre.

Mise en place d'une nouvelle offre à destination des écoles pour l'année scolaire 2022-2023

Restaurations de pièces appartenant au trésor de Thionville ainsi que de 2 taques de cheminées.

LES FAITS MARQUANTS 2021

Concernant la conservation préventive,

Les salles « Vie quotidienne gallo-romaine » et des « potiers » ont été complètement réaménagées, intégrant ainsi de nombreux objets récemment restaurés : fibule, plaque de coffret, bracelet en verre ... Les cartels des vitrines et objets ont été vérifiés et refaits afin de rendre la présentation plus claire et plus lisible pour le public.

Des objets mérovingiens restaurés ont aussi intégrés l'exposition permanente : des éléments de coffret replacés dans une proposition de reconstitution ainsi qu'un peigne et son étui en os.

86 taques de cheminées (sur 88 inventoriées) ont été étudiées, photographiées et récolées dans le cadre d'un **projet INTERREG** (Luxembourg, Allemagne, France) mené par Matthias Kremer. **L'étude sur les taques de cheminées** a été dirigée à Thionville en novembre 2021.

A l'occasion du PCR MONELOR, M. Bruno JANE consultant en numismatique est venu étudier les Trésors monétaires de Thionville, de Mallang et de Florange en décembre 2021.

Concernant les relations inter-musées,

Participation au **groupe de travail sur les chapiteaux** menés par l'association des Musées du Grand Est en proposant 5 éléments lapidaires conservés dans les collections.

Dans le cadre de l'exposition « Romains des villes, romains des champs » le musée du Pays de Sarrebourg a emprunté à la Tour

aux Puces, plusieurs objets gallo-romains, notamment l'original de l'aedicula de Fontoy ainsi que des outillages.

Prêt aux Archives Départementales de la Moselle de deux casques français et allemand de la Première Guerre Mondiale à l'occasion de la FIM et d'une pince à grappe de raisin pour l'exposition « Et on boira du vin de Moselle ! » consacrée à la viticulture.

Concernant les animations,

Représentations de la création de la compagnie « Théâtre à dire » dédiée à l'histoire de Thionville et de la Tour aux Puces.

Dans le cadre de l'exposition « C'est écrit ! », le musée a accueilli M. Malgonne, calligraphe, qui a proposé trois séances de démonstration d'écriture latine, réunissant 46 personnes.

Dans le cadre de l'exposition « Napoléon l'œuvre civile », une conférence de M. Thierry Lentz, directeur de la fondation Napoléon, a été organisée au Beffroi et un concert de la Garde Républicaine s'est tenu au théâtre.

Dans le cadre des JEP 2021, une troupe d'escrime artistique est venue présenter des saynètes sur le parvis de l'hôtel de Ville.

Lipixel Production a créé une visite virtuelle du Musée de la Tour aux Puces, visible sur le site internet.

Le Musée a participé au Téléthon le 3 décembre en accueillant la troupe Théâtre à Dire qui a offert deux visites théâtralisées à 29 spectateurs.

Nombre de publications Facebook : 74



Atelier fibule

SES MISSIONS

Les Archives municipales assurent la collecte, le classement, la conservation, la communication et la valorisation des documents écrits et iconographiques de Thionville. Elles accompagnent les services pour les aider à préparer le versement de leurs documents, qu'ils soient sur support papier ou numérique. Le public accueilli concerne les services municipaux soucieux de s'appuyer sur leurs archives dans la gestion quotidienne, des

citoyens en quête de preuves, des chercheurs, des généalogistes amateurs ou confirmés ou de simples curieux. Le service veille sur l'ensemble des 3,3 kilomètres de documents déjà présents dans les dépôts, et prépare la conservation des données nativement électroniques pour que les données informatiques produites aujourd'hui soient encore lisibles dans plusieurs siècles.

LES PERSPECTIVES 2022

Poursuite et finalisation du projet d'archivage numérique, dossier unique en Moselle porté en partenariat avec le Service Commun des Affaires Juridiques (SCAJ) dans le cadre de l'appel à projets « Archivage numérique en territoires ».

Numérisation de 120 registres d'état civil de 1878 à 1905 (20464 vues) et de 1 700 cartes et plans avec l'aide de la DRAC Grand Est.

Acquisition, avec l'aide d'une subvention de l'Etat, d'un **progiciel métier « Mnesys »**.

Suivi du chantier de classement, entamé depuis 2019, afin de rendre accessible tous les documents conservés.

Recherches et prêt de documents pour agrémenter l'exposition « Moselle déracinée ».

DES CHIFFRES

- 3 300 ml équipés pour 2 770 ml occupés
- 84 % de taux d'occupation
- 205 consultants accueillis
- 7 640 documents communiqués en salle de lecture
- 664 consultations de la rubrique des archives « clin d'œil dans le rétro » consultable sur le site internet de la ville.
- 292 demandes traitées par courrier.



Groupe de travail relatif à l'archivage numérique

LES FAITS MARQUANTS 2021

Restauration de 11 registres d'état civil, un atlas de plans de 1745, un journal de 1850 et 12 affiches anciennes.

Indexation et dépouillement de 96 ouvrages, 664 articles, 366 documents iconographiques, 368 documents d'archives.

43,5 ml de documents réceptionnés.

Acquisition de 10 cartes postales anciennes et d'un certificat de l'hôpital de Thionville datant de 1797.

Don d'ouvrages et de journaux de deux anciens professeurs

d'histoire-géographie de la région.

Don d'ouvrages anciens provenant de la bibliothèque du lycée Charlemagne de Thionville.

Les Archives ont apporté leur concours à l'exposition de Pascal Bertrand lors des Journées Européennes du Patrimoine qui a mis le focus sur le passé urbanistique de la ville à travers une sélection de cartes postales.



LE PÔLE « DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES TECHNIQUES »



LA DIRECTION DE LA COORDINATION TECHNICO-ADMINISTRATIVE

SES MISSIONS

Cette direction assure la prospection et la mise en place des partenariats financiers, notamment du mécénat.

Elle assure également le suivi des incorporations de voiries et met en œuvre des enquêtes publiques relatives au déclassement de terrains du domaine public communal.

Elle dispose d'un pôle « secrétariat » qui intervient pour l'ensemble des directions du Pôle de la Direction Générale des Services Techniques.

Le service Nature et Domanialité a en charge les problématiques environnementales telles que la mobilité, la renaturation et restauration de milieux naturels, la biodiversité, l'énergie (gestion des subventions), la lutte contre les nuisances sonores, le suivi des Installations Classées pour le Protection de l'Environnement et des enquêtes publiques, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement, la gestion des antennes relais. Ce service assure également la gestion des jardins familiaux de la Ville.



DES CHIFFRES

- 26 312 € perçus suite à la vente de certificat d'économies d'énergie
- 22 nouveaux bénéficiaires de la location de jardins familiaux, 101 personnes enregistrées sur la liste d'attente
- Subventions pour l'achat de vélos à assistance électrique et 3e roue : 113 dossiers reçus pour un budget total de 10 000 €.
- Boite à vélos : 210 inscrits (possédant une carte d'accès) et 64 utilisateurs (carte active), 315 badgeage par mois (avec un pic à 402 en mai)

LES PERSPECTIVES 2022

Des incorporations de voirie à venir : Boucle des Chansonniers, Rue Charles Abel, Impasse des Ménestrels, Clos du comte, Boucle des castors, Chemin du colombier.

Plan d'eau de Volkrange, valorisation pédagogique avec la mise en place de panneaux.

Etude de requalification des jardins familiaux.

Mise en place d'une nouvelle signalétique pédagogique au Sentier du Beerenweg.

Organisation de nouvelles manifestations (journée de la mobilité notamment)

Partenariats Financiers : Nouvelle Programmation Européenne 2021-2027 et Plan de Relance.

Optimisation des délais de réponse aux demandes des usagers.



LES FAITS MARQUANTS 2021

Des incorporations de voiries finalisées avec la rue Camille du Gast et l'impasse des Genêts, des incorporations de voiries sollicitées et en cours de traitement avec la Clé des Champs et le Clos du Château.

Des subventions acquises, notamment pour :

- **le ravalement des façades et le changement des menuiseries extérieures de la Mairie** avec l'Etat pour 877 727 € et le FEDER pour 394 348 € (dossier déposé en cours d'instruction)
- **la création d'un mur végétalisé en cœur de ville** avec l'Etat pour 158 535 € et la Caisse des Dépôts de Consignations pour 5000 €
- **la création de bornes de recharge destinées aux véhicules électriques municipaux** avec la Région pour 8 000 € et l'Etat pour 4800 €
- **l'aménagement d'un point de vue sur la ville, Belvédère du Crève- Cœur** avec pour l'Etat 85 433 €
- **l'aménagement d'un parcours de l'eau au Domaine de Volkrange** avec l'agence de l'eau pour 137 420 € et la Région pour 39 157 €
- **l'aménagement de la piste cyclable reliant le Val Marie et le Cœur de ville** avec l'Etat pour 32 658 €
- **la modernisation de l'éclairage public et l'enfouissement des réseaux rue Jean Pierre Pêcheur et rue du Pinson** avec le SISCODIPE (Syndicat Intercommunal de Suivi de la Concession de Distribution Publique d'Electricité du Pays des Trois-Frontières) pour 117 293 €
- **la rénovation et l'implantation de modules de street work-out et piste de skate-board** avec l'agence nationale du sport pour 10 000 € et la Région pour 8774 €
- **le développement du numérique : création d'une plateforme dédiée au Comité de Transition écologique** avec l'Etat pour 40 000 €, **mise en place d'ateliers numériques** avec l'Etat pour 24 000 €, **gestion et exploitation des archives numériques** avec l'Etat pour 28 223 €, **refonte du site internet de la Ville** avec l'Etat pour 41 200 €, **mise en place de 5 bornes tactiles au niveau des accueils du public** avec l'Etat pour 6 600 €.

Aménagement d'une zone humide au Domaine de Volkrange

Des travaux d'aménagement ont été réalisés dans le but d'améliorer la qualité des milieux aquatiques présents sur site (problèmes d'envasement et d'eutrophisation). Ce projet a concerné les bassins piscicoles, la mare, l'étang et le cours d'eau.

Les travaux ont débuté en mars 2021 par le captage de la source en amont, l'aménagement des bassins piscicoles et du cours d'eau en aval et la création d'un cheminement piéton. Le chantier a été ensuite interrompu pour laisser place à la période de reproduction des amphibiens et des poissons et a repris en octobre avec l'aménagement de la mare et de son exutoire ainsi que l'aménagement et la dérivation de l'étang.

Les travaux ont été achevés fin décembre 2021. Le coût des travaux a été de 245 000 € TTC

Programme d'éducation à l'environnement

Ce programme est enrichi chaque année par de nouvelles thématiques et de nouveaux acteurs. Pour 2020/2021, le volet « sentier de découvertes » a été mis à jour et un encart sur la mobilité a été intégré.

Sensibilisation environnementale

La Ville a organisé 2 manifestations durant l'année 2021 : la fête de l'abeille en mai et les jardins de Napoléon en septembre.

Au vu du contexte sanitaire, la fête de l'abeille s'est organisée pour la première fois de façon virtuelle. Des jeux, ateliers et documents naturalistes étaient disponibles sur le site internet de la Ville en téléchargement.

Les jardins de Napoléon, quant à eux, se sont déroulés au Parc Napoléon. Cette édition a été ouverte aux ambulants, ce qui a permis de dynamiser la manifestation. 21 intervenants étaient présents.

Jardins partagés

Des habitants nous ont fait part de leur volonté de créer des jardins partagés dans leur quartier. La Ville les soutient dans leur démarche, en leur mettant à disposition un terrain communal et les aide à la mise en place de leur association sous forme d'une convention.

Deux sites se sont développés en 2021 : « Les jardins se créent » à Elange et « Les jardins partagés du Val Marie ».

Trophée des mobilités

La Ville a été lauréate au « trophée des mobilités actives Grand Est ». Il s'agit d'un concours organisé par la DREAL Grand Est et l'association Vélo et Mobilités Actives Grand Est.

La Ville a candidaté sur la catégorie « Aménagement d'itinéraires d'accès aux pôles d'échanges multimodaux favorisant les modes actifs ». Ainsi, il a été présenté le nouveau plan vélo, la passerelle et la Boîte à vélos.

Amélioration des délais de traitement des demandes des usagers

Depuis octobre 2020, un pôle secrétariat a été créé au sein de la Direction regroupant les secrétaires des différentes directions des services techniques. Il a permis d'assurer une continuité lors des congés ou absences entre les différentes directions des services techniques ainsi qu'une uniformité dans les différentes procédures administratives. Des améliorations ont été apportées dans les délais de réponse notamment pour la direction Cadre de vie. Pour 2022, différentes pistes sont proposées pour parfaire ces délais de réponse :

- Rencontre hebdomadaire des secrétariats pour faire le point sur les demandes pour lesquels le délai de réponse de 30 jours va être dépassé ;
- Établir un Accusé-Réception argumenté pour les réponses les plus redondantes (élagages, places de stationnement, demande de remplacement d'un panneau de signalisation).

En 2021

Pour la Direction du Cadre de Vie, 416 demandes d'usagers traitées à 89 % sous 24 jours

LA DIRECTION DES MOYENS COMMUNS

SES MISSIONS

La Direction des Moyens Communs assure la comptabilité des services techniques, la gestion des achats permettant le fonctionnement courant des services, l'enregistrement et la valorisation des travaux, la gestion et la maintenance de la flotte des véhicules municipaux et la prestation d'entretien et de nettoyage des établissements communaux.

LES PERSPECTIVES 2022

Des acquisitions de nouveaux équipements : un camion 19 tonnes avec équipement de salage, une berce de 30m3 et deux berces de 15m3, une balayeuse de 5 m3 ...

Poursuite de la mise en place d'une démarche qualité des achats.

Mise en place du système de gestion des stocks par code-barres.

Actions de formation au logiciel Astech

DES CHIFFRES

3 559 bons de commandes réalisés
6 197 factures traitées
11 027 demandes de travaux enregistrées, 9 831 traitées, soit 87 %
110.882 € de travaux amélioratifs en régie
81 véhicules utilitaires, 46 véhicules légers, 4 motos, 11 poids lourds, (2 camions Ampliroll, 4 camions bennes, 3 camions grue, 1 camion nacelle, 1 Médiabus), 9 engins de nettoyage (6 balayuses dont 3 poids lourds et 3 laveuses) et 2 vélos électriques triporteurs.
1 pelle, 2 mini-pelles, 1 chargeur télescopique, 2 caissons aspire-feuilles et 3 aspirateurs de voirie, des tracteurs, remorques, des machines d'entretien d'espaces verts ainsi que des équipements de salage sur poids lourd, balayuses et tracteurs
Plus de 1 100 interventions du service Garage
54 bâtiments entretenus par entreprise, 18 bâtiments entretenus par 10 agents municipaux.
261 abonnements eau, 109 installations gaz gérés, 335 contrats de fourniture d'électricité
258 abonnements de téléphonie mobile
171 lignes fixes



LES FAITS MARQUANTS 2021

Mise en place du **système de géolocalisation** sur les nouveaux camions et engins livrés ainsi qu'une quinzaine de véhicules de la flotte.

Remplacement d'une partie de la flotte de véhicule autopartage par des véhicules électriques et installation de bornes de recharge en mairie et aux Services Techniques Municipaux.

Dans le cadre de **l'amélioration des conditions de travail des agents du garage, de nouveaux matériels** ont été mis en place dans l'atelier, notamment un équipement d'absorbant bio, une fontaine de lavage mobile utilisant un produit bio et une sableuse.

De nombreuses **ventes de matériels sur le site AGORASTORE** pour un montant de 70 400 €.

Des acquisitions de matériels plus légers, moins bruyants avec notamment 12 débroussaileuses, 2 tronçonneuses, 2 Taille haies, 8 souffleurs.

La prise en compte de nouveaux locaux et des protocoles de désinfection dans le cadre du marché de nettoyage.

La migration du logiciel Astech sur une plateforme SAAS a également eu lieu en fin d'année 2021, cela a nécessité l'implication des gestionnaires Travaux, Magasin et Garage pendant plusieurs mois.

Avec 3 départs en retraite sur l'année 2021, l'équipe du magasin central s'en est trouvé presque entièrement renouvelée.



L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Le maintien d'un protocole de désinfection virucide en lutte contre la COVID-19 qui se voulait temporaire (principalement sur les zones de contact) sur l'ensemble des bâtiments communaux et scolaires.

L'ouverture d'un centre de vaccination au Théâtre de Thionville puis au Foyer Saint Nicolas a nécessité une très forte implication de la Direction des Moyens Communs et tout particulièrement du magasin central. Pendant toute la période d'ouverture du site, le magasin s'est chargé de l'approvisionnement du centre de vaccination en matériels spécifiques comme : la fourniture de containers de récupération des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI), les produits de protection COVID19 (masques, gel hydroalcoolique, gants, blouses, ...) et les fournitures administratives.

LA DIRECTION DU PATRIMOINE BÂTI

SES MISSIONS

La direction du Patrimoine Bâti est composée de deux services.

Le service Construction et Maintenance gère les opérations de construction, de réaménagement, de réhabilitation, d'entretien et de mise aux normes des bâtiments appartenant à la Ville et au CCAS.

S'agissant des travaux neufs et de conservation du patrimoine, elle représente le maître d'ouvrage, sur les plans technique, administratif, et financier, lors des phases de programmation, conception et réalisation de projets neufs ou de restructurations lourdes et agit en tant que maître d'œuvre sur les opérations d'adaptations mineures ou grosses réparations, rédige les pièces écrites des marchés, assure la coordination et le suivi physique et financier des travaux.

En ce qui concerne la maintenance du patrimoine bâti, elle organise et suit les opérations d'entretien et de maintenance

des installations techniques, du bâti, des installations de sécurité incendie et de protection intrusion, ainsi que les contrôles réglementaires obligatoires. Elle lance des consultations et suit les marchés relatifs aux prestations de services et de travaux qui découlent de la maintenance, elle agit en tant que maître d'œuvre pour la réalisation, en régie directe ou par des entreprises, d'installation de traitement d'eau, de chauffage (fuel et gaz), de climatisation et des contrôles réglementaires (air, eau, gaz,) et rédige les marchés d'exploitation et de maintenance des installations thermiques.

Le service Intervention Bâtiment Logistique réalise, en régie, des installations sanitaires, électriques, des travaux de menuiserie et des travaux peinture. Il gère également les prêts de matériel (canopy, podium...) et l'accompagnement technique et logistique des manifestations sur la collectivité.

LES FAITS MARQUANTS 2021

D'importants mouvements de personnel au sein de la Direction avec 3 arrivées et 1 départ.

Le démarrage du gros œuvre pour la reconstruction du gymnase municipal.

Le démarrage des travaux de désamiantage pour le périscolaire de Guenrange.

Le début de l'étude de programmation pour la construction d'un nouveau centre funéraire

La livraison de deux chantiers importants : l'espace Nicolas

Schmitt de Garche et l'école élémentaire de Guenrange.

La poursuite des travaux d'accessibilité PMR pendant 5 ans.

La remise aux normes complète de l'armoire électrique générale de la Mairie.

La **fabrication de mobiliers urbains** pour agrémenter les jardins éphémères avec la création de boîte à livres

La **location et l'installation d'un chapiteau de 2 000 m²** pour la tenue du Salon à l'envers.



DES CHIFFRES

Le patrimoine municipal et du CCAS représente au 1^{er} janvier 2022 258 000 m² repartis en 7 domaines :

- Scolaire : 17 maternelles et 15 élémentaires et les 7 restaurants scolaires
- Sportif : 12 gymnases, 5 sites de tennis couverts, 8 stades
- Administratif, Culturel et associatif : Mairie, STM, CTM, conservatoire, théâtre etc
- Bâtiments professionnels ou du patrimoine à usage associatif/locatif
- Logements, dont 10 bâtiments pour le logement enseignant et dont 12 800 m² pour le parking des capucins
- CCAS : 5 bâtiments (dont notamment 1 maison de retraite, 1 maison de quartier, 1 bâtiment d'administration)
- 1 centre funéraire

1 490 00 € de budget de fonctionnement

10 350 000 € de budget d'investissement

2 857 demandes de travaux enregistrées , 2 682 demandes de travaux traitées soit 93,9 %

632 interventions en électricité, 588 en menuiserie, 334 en peinture, 537 en plomberie et sanitaire, 45 en maçonnerie et 723 en logistique.

390 actions de l'équipe de 1^{ère} intervention.

LES PERSPECTIVES 2022

- 990 000 € d'investissement pour des opérations récurrentes, dont 620 000 € pour les établissements scolaires.
- 4 830 000 € d'investissement pour des continuités et nouvelles opérations.
- 1 450 000 € de budget de fonctionnement ;
- **Livraison du périscolaire de Guenrange.**
- **Lancement du concours pour la reconstruction du Nest.**
- **Poursuite de la reconstruction du Gymnase municipal, livraison prévue à la mi 2023.**
- **Début des travaux de remplacement des menuiseries et ravalement des façades de la Mairie.**
- Poursuite des travaux d'Ad'ap dans plus de 15 sites.
- **Programmation du nouveau Centre Funéraire.**
- Uniformisation et développement des tableaux de bord et de suivi.
- Optimisation des prises en charge des demandes de manifestations pour une meilleure anticipation et organisation des interventions,
- Anticipation des travaux à réaliser pendant les vacances scolaires avec les jobs d'été et ateliers jeunes.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Mise en place des dispositions de protection dans le cadre du protocole anti COVID 19 (fabrication et pose d'hygiaphones, assistance logistique pour les campagnes de dépistage).

A noter également des ralentissements ou arrêts de chantiers.



LA DIRECTION DES ESPACES PUBLICS

SES MISSIONS

Ce service assure l'instruction et le suivi des différentes autorisations administratives liées à l'occupation du domaine public et notamment les permissions de voirie, les arrêtés de circulation pour travaux, les arrêtés d'occupation du domaine public...

Il instruit et traite également les Déclarations de Travaux, les Déclarations d'Intention de Commencement des travaux et les avis de Travaux Urgents.

Il traite les dégâts au Domaine Public et gère le patrimoine des ouvrages d'art de la Ville.

Il élabore des diagnostics routiers, des études de circulation, de signalisation et de sécurité routière et réalise des études techniques de requalification des espaces publics, voiries, réseaux divers, espaces verts, aires de jeux et terrains de sports.

Il organise, exécute et suit le programme annuel de réfection de la signalisation horizontale, le Plan « Vélo », le programme de modernisation du réseau d'éclairage public et des feux tricolores. Il assure également la maintenance de l'éclairage spécifique des monuments et des illuminations de Noël et intervient sur le mobilier urbain et les fontaines.

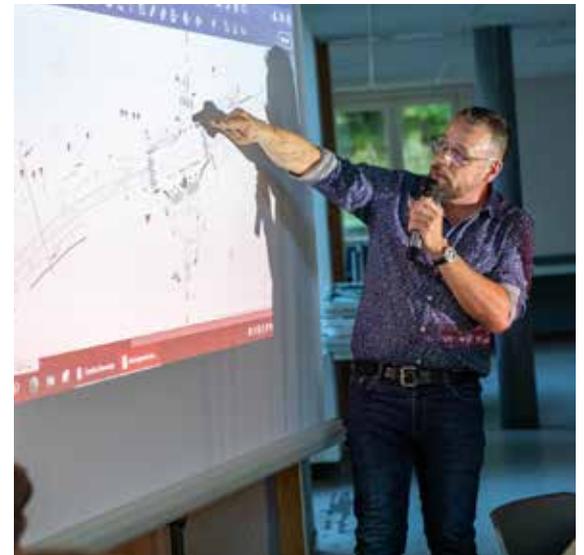
Ce service établit et exécute le programme d'entretien de la voirie (Grosses Réparations de Voirie-Plan de mise en Accessibilité de la Voirie (PAVE), entretien du plateau piétonnier, travaux liés aux signalements.

Il gère et organise la viabilité hivernale.

Il effectue également des travaux en régie : fauchage mécanique et manuel des espaces publics, terrassements divers et mise en œuvre d'enrobés, entretien du mobilier urbain, entretien des fossés, maçonnerie VRD, mises en sécurité diverses.

DES CHIFFRES

- 125 km de voiries et 29 ouvrages d'art
- 57 km de pistes cyclables
- 114 permissions de voirie
- 7 000 points lumineux en éclairage public
- 1388 interventions sur le réseau d'éclairage public
- 1116 actes gérés via la plate-forme ST/DICT
- 309 avis sur permis de construire
- 1310 arrêtés d'occupation et de circulation produits
- 38 carrefours à feux
- 197 interventions sur les carrefours à feux
- 32 sites bénéficiant d'un éclairage spécifique représentant 1 000 points lumineux, 2350 heures d'intervention pour pose et dépose
- 740 motifs d'illuminations de Noël composés à 80 % de LED, 2490 heures de pose et de dépose des illuminations de Noël
- 8 000 ml de guirlandes composées à 90 % de LED
- 889 heures d'intervention pour le comblement des nids de poule et 39 tonnes d'enrobés
- 1240 heures d'intervention pour la réfection des trottoirs et reprises diverses, 105 tonnes d'enrobés et 20 tonnes de laitier



LES FAITS MARQUANTS 2021

Les études de requalification de la route de Metz.

Les ouvrages d'art

Pilotage des travaux relatifs à l'aménagement de la passerelle de l'Europe.

Les réaménagements de voirie et les requalifications

Requalification de la rue de Castelnu (enfouissement des réseaux, mise aux normes des arrêts de bus, réfection des trottoirs et de l'éclairage public et sécurisation de la piste cyclable).

Requalification des **rues Stephen Liègeard et Joffre** (partiellement) et 6 à 14 place de la République (enfouissement de réseaux, rénovation de l'éclairage public, rénovation des signalisations et de la voirie).

Achèvement des abords de la passerelle de l'Europe.

Sécurisation d'un passage piéton boulevard Schuman.

Réfection des trottoirs rue de Meilbourg (du n° 5 au n° 119).

Le plan Vélo

Réfection de la piste cyclable reliant Kinépolis au parking P + R et mise en œuvre d'éclairage public solaire.

Les mises en lumière

Travaux de mise en lumière du bastion République (tranche 2) et du giratoire Pyramides.

L'éclairage public et les enfouissements de réseaux

Modernisation de l'éclairage public impasse du Crève-Cœur et, dans le cadre du Plan Climat, **quartier Val Marie**.

Requalification du réseau électrique au camping des travailleurs.

Modernisation de la signalisation lumineuse tricolore (remplacement des foyers lumineux à incandescence par des LED).

Et encore....

Réalisation d'un **mur végétalisé et d'une structure autoportée en bardage bois rue du Vieux Collège**.

Travaux de réhabilitation du mur d'enceinte du cimetière de Volkrange.

Remplacement de trois ouvrages au Sentier de la Découverte du Beerenweg.

Repose de la statue de la place Notre Dame.

Transfert de la base de Viabilité Hivernale sur le site Weber Ritt.

Reprise de la gestion de la sonorisation de l'hyper centre.

LES PERSPECTIVES 2022

L'engagement des **études pour la réhabilitation de la passerelle SNCF St Eloi**.

Les réaménagements de voirie et les requalifications

Requalification de la **route des Romains** (route des Romains/ rue Saintignon) : enfouissement des réseaux, mise aux normes des arrêts de bus, réfection des trottoirs et de l'éclairage public, sécurisation de la piste cyclable et création d'un cheminement piétonnier le long de la noue paysagère.

Réfection d'une partie des revêtements routiers de la **chaussée des Continents**.

Réfection de la voirie, route de Guenrange.

Projet urbain partenarial, **entrée ville, avenue Comte de Bertier**.

Sécurisation des abords de l'école de Guenrange : aménagements définitifs.

Réfection du **parking en ouvrage de la Vieille Porte**.

Plan vélo, poursuite de l'aménagement des 8 axes prioritaires.

Modernisation de l'éclairage public dans le cadre du Plan Climat.

Travaux de mise en lumière du Théâtre.

Et encore...

Accompagnement technique des travaux relatifs aux ouvrages surplombants la Moselle et les voies SNCF pour le compte du SMITU, dans le cadre des travaux relatifs au Bus à Haut Niveau de Service.

Finition des travaux d'aménagement du lotissement St-Exupéry et de la route d'Escherange à Oeutrange.

Elaboration d'un règlement de voirie.

Projet **d'amélioration du déploiement des illuminations de Noël**.



Construction du BHNS



SES MISSIONS

Cette Direction intervient dans les domaines suivants :

- l'entretien paysager et le fleurissements saisonniers ou pérennes répartis sur l'ensemble de la ville et de ses quartiers-villages ainsi que l'élagage des arbres d'alignement.
- le nettoyage des voiries et des espaces publics, le vidage des corbeilles, la recharge des distributeurs pour le ramassage des déjections canines si nécessaire, ainsi que le ramassage des feuilles mortes.



DES CHIFFRES

- 65 m² d'espaces verts entretenus
- 19 733 arbres dont 6753 d'alignement
- 12 980 arbres dans les parcs et jardins
- 540 corbeilles en Ville et 82 dans les villages
- 104 canisettes en Ville et 35 dans les villages
- 781 tonnes de produits balayage mécanique
- 148 tonnes de déchets verts
- 54 tonnes –Fosse cimetière
- 138 tonnes d'encombrants en dépôt sauvage dont 115 tonnes à la Côte des Roses
- 175 tonnes de produits balayage manuel
- 862 dépôts sauvages ramassés
- 120 tonnes de feuilles en compostage
- 15 tonnes de métaux



Mise en place de piège à féromone

LES FAITS MARQUANTS 2021

Suite à l'inspection du jury qui décerne le label des villes et villages fleuris en juillet 2021, **Thionville a conservé la 4^e fleur qu'elle avait décrochée en 2017.**

L'évaluation se fait selon une grille nationale qui compte soixante-dix critères de performance couvrant des domaines variés : les arbres, la végétalisation, la gestion des ressources naturelles, les efforts de préservation de la biodiversité, mais aussi la qualité et la propreté des espaces publics, l'existence d'animations en direction du grand public ou des écoles.

64 arbres ont été plantés, 7500 plantes vivaces et arbustes ont complétés les espaces verts sur plus de 40 sites.

Participation à la mise en place du **jardin éphémère au centre-ville.**

Réhabilitation Giratoire Chaussée d'Amérique/ Château de Lagrange.

Abattage de marronniers malades Allée de la Libération (25) et Allée Bel Air (17).

Traitement des chenilles processionnaires et mise en de pièges à phéromones.

Réhabilitation de la Roseraie du Parc Napoléon.

Essais d'engazonnement par « hydroseeding » (ensemencement hydraulique) au Parc Napoléon et au Cimetière de Beauregard.

Acquisition de matériels électriques pour l'entretien des espaces (débroussailleuses, réciprocatrices, taille-haies, souffleurs, tronçonneuses) **légers et peu bruyants.**



LES PERSPECTIVES 2022

La gestion différenciée ou le bon entretien au bon endroit

L'entretien des espaces verts se doit d'être visible. Cet entretien doit être adapté au lieu, à son usage et à sa fréquentation.

Dans le cadre de l'évolution de la réglementation et notamment de l'interdiction des produits phytosanitaires, de la volonté de favoriser la biodiversité, de gérer et d'économiser les ressources dans un contexte de changement climatique, la mise en place

de la Gestion différenciée est l'opportunité de penser, ou de **repenser, la conception des espaces, de leurs usages, et de changer nos pratiques.**

Concrètement, à titre d'exemple, dans le cas des surfaces herbacées, la gestion différenciée implique une fréquence de tonte adaptée, l'installation de prairies fleuries, la pérennisation des bulbes, le fauchage tardif et l'écopaturage.



LE PÔLE « DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE »



LE SERVICE « AFFAIRES DOMANIALES »

SES MISSIONS

Ce service assure la gestion administrative :

- de biens bâtis : logements communaux, locaux à usage professionnel ou commercial, locaux à usage associatif, garages ou boxes ;
- de biens non bâtis : jardins familiaux, terres, terrains divers ;
- de la forêt communale, en lien avec l'Office National des Forêts, et de la chasse communale.

Il assure également le suivi des biens dont la Ville est copropriétaire et celui des biens dont la Ville et le C.C.A.S. sont locataires.

LES FAITS MARQUANTS 2021

- Passation de 55 nouveaux contrats ou renouvellements de mise à disposition ou locations diverses dont 12 contrats de location de locaux et 21 contrats concernant le non-bâti (hors jardins familiaux).
- Réflexion d'ensemble sur les locaux associatifs et gestion administrative dans le cadre de relogements à envisager.
- **Décision d'importantes replantations en forêt communale pour les années à venir (plus de 35 000 arbres d'ici 2023).**

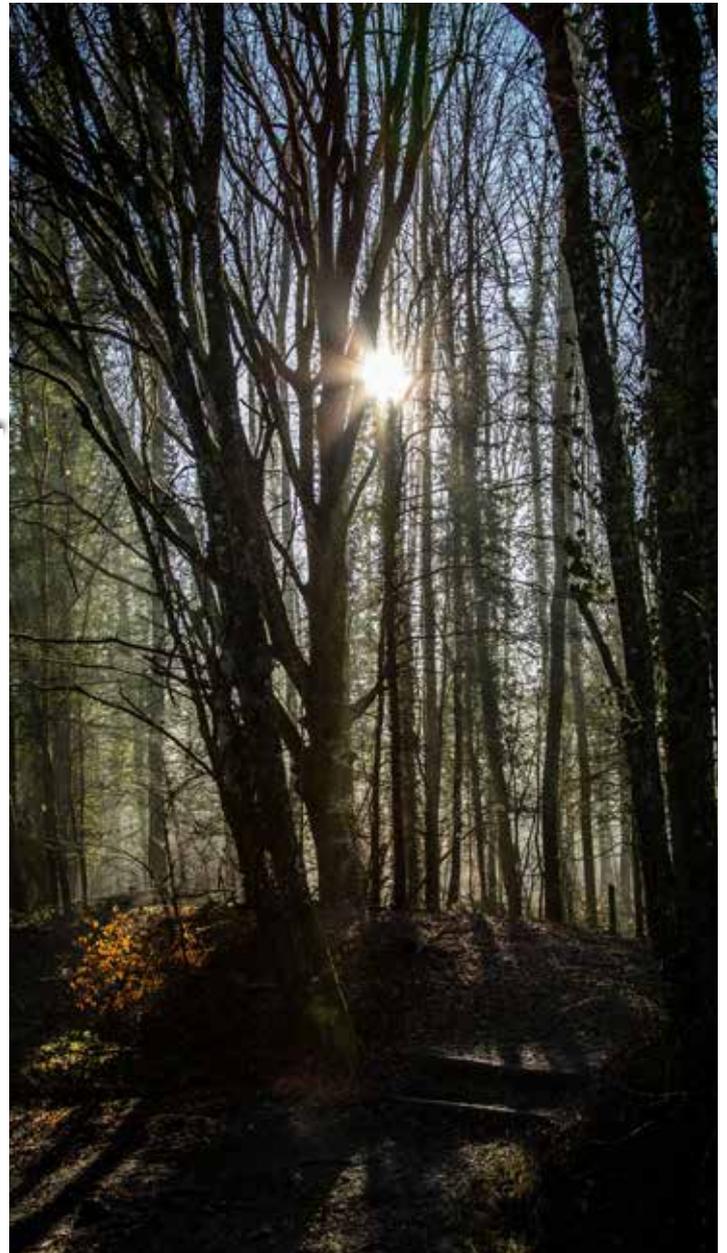
LES PERSPECTIVES 2022

Continuation de la réflexion sur les locaux associatifs et gestion administrative de relogements à envisager.

Point sur les terrains mis à disposition d'agriculteurs.

DES CHIFFRES

269 locaux gérés dont 42 logements, 12 locaux commerciaux ou professionnels, 200 locaux associatifs, 15 boxes ou garages
223 jardins familiaux
40 locations de terres pour plus de 65 ha de terres louées dont la plus grande partie à des agriculteurs
32 dossiers en lien avec l'occupation du domaine privé communal
710 ha de forêt communale
4 lots de chasse





SES MISSIONS

Ce service procède aux acquisitions et aux ventes des terrains et immeubles de la Ville. Il traite également les demandes d'attestations d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéner.

DES CHIFFRES

441 attestations d'urbanisme délivrées
665 Déclarations d'Intention d'Alié traitées
2 préemptions
Un montant total des transactions soumis à DIA
de 178.814.900,00 €

LES PERSPECTIVES 2022

- **Des cessions** : rue du Vieux Collège, rue des Corporations, rue Cormontaigne en vue notamment de la construction des nouveaux locaux de la CPAM, Chemin Saint-Anne avec la signature d'un compromis de vente pour le futur hôtel hospitalier, site de l'ancienne CRS 36 chemin du Fort, ancien presbytère de Garche, bâtiment « Les Marronniers » rue de Meilbourg à Garche, route de Metz au profit de l'association ATHENES, route du Donjon à Volkrange au profit de l'APEI, Foyer-Résidence « Les Epis d'Or » Boucle Lamartine, Site Pré Royal (actuels locaux de la SPA) à Oeutrange, terrains à Ranguevaux, terrain à Volstroff.
- **Des acquisitions** : rue Joffre pour la création d'un espace vert en cœur d'îlot, 629 places de stationnement au sein d'un parking en silo Rive droite ainsi que des parcelles boisées route du Saint Michel.

LES FAITS MARQUANTS 2021

Une activité de valorisation du foncier communal.

Des ventes :

de bâti, des places de stationnement dans le parking des Capucins, **de terrains à bâtir** : le dernier lot du lotissement Saint Exupéry **pour un montant total d'environ 208.716,00 €.**

Des acquisitions de terrains zone du Buchel et sur Haute Guentrange **pour un montant total d'environ 36.000,00€.**

Un bail à construction sur le Domaine du Château de Volkrange au profit de l'Association « Le Hameau d'Olivier » moyennant le versement d'un loyer annuel fixé à 1,00 €

LA DIRECTION DE L'URBANISME RÉGLEMENTAIRE ET PRÉVISIONNEL

SES MISSIONS

Cette Direction assure la gestion du Plan Local d'Urbanisme et du Droit des Sols (permis d'aménager, construire, démolir, déclarations préalables, certificats d'urbanisme). Il gère également le cadastre.

LES FAITS MARQUANTS 2021

176 demandes d'usagers traitées à 80 % sous 28 jours

- Gestion du Plan Local d'Urbanisme avec la révision générale en cours, élaboration du zonage et du règlement.
- Engagement de la modification n°5 du P.L.U. : ZAC Europort, Quartier Côte des Roses / Bel Air.
- Mise à jour majeure du Répertoire d'Immeubles Localisés (R.I.L.).

Demande de Permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes comprenant ou non des démolitions

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :
- Vous construisez une seule maison individuelle ou ses annexes.

Case à cocher : P C

DES CHIFFRES

6 permis d'aménager
252 permis de construire dont 205 nouvelles demandes, 41 permis modificatifs et 6 transferts de permis. 233 permis acceptés
502 déclarations préalables
7 permis de démolir
1066 certificats d'urbanisme
441 attestations d'urbanisme

LES PERSPECTIVES 2022

- Finalisation de la **révision générale du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)**.
- **Modification n° 5 du PLU** : enquête publique du 5 janvier au 4 février 2022.
- Mise à jour du R.I.L.
- **Nouveau Système d'Information Géographique (SIG)**.
- **Dématérialisation complète de la chaîne d'instruction des autorisations du droit des sols** avec signalement et archivage électronique.
- **Dématérialisation des autorisations d'urbanisme au 1^{er} janvier 2022**.
- Mise en place de **bornes d'informations du public pour permettre la consultation des Autorisations du droit des sols délivrés**.
- Mise en œuvre de la possibilité de **visioconférence pour les renseignements d'urbanisme à destination des usagers**.



LA DIRECTION DE L'URBANISME OPÉRATIONNEL ET DE L'HABITAT



SES MISSIONS

La Direction de l'urbanisme Opérationnel assure la gestion des grands projets d'urbanisme avec notamment le programme de l'ANRU sur le quartier Côte des Roses-Bel Air, le quartier prioritaire des Prés Saint-Pierre/La Milliaire, la ZAC Thionville Rive Gauche, le projet Thionville Rive Droite, ainsi que des sites ponctuels tels que le site dit de la CRS 36.

LES FAITS MARQUANTS 2021

Sur le secteur Côte des Roses – Bel Air :

• ANRU 1 :

- Livraison par Nexity sur la Chaussée d'Océanie, de 10 maisons et de 41 logements collectifs en accession privée ;
- Saint-Hubert : démolition de la barre de commerces et continuité du mail piétonnier depuis le Square Fénélon jusqu'au cœur du quartier ;
- Fin du projet PNRU Côte des Roses avec 100% des opérations financées par l'A.N.R.U. réalisées ou en cours d'achèvement.

• ANRU 2 :

- Accompagnement de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires validé en tant qu'investisseur pour la mise en œuvre de la programmation commerciale sur le secteur Sainte Anne ;
- Choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des études et des travaux d'espaces publics ;
- Hôtel Hospitalier : convention bipartite entre le C.H.R. et SECLEM GGL Santé.

Sur le secteur Prés Saint Pierre / La Milliaire :

- Adoption du schéma directeur.

Sur la ZAC Thionville Rive gauche :

- Maintien du Nest sur site et calendrier de réalisation du projet par grands îlots sur 13 ans.

Sur la ZAC Thionville Rive droite :

- Réflexion sur la place Simone Veil, établissement d'un nouveau périmètre de ZAC et travail étroit avec le SMITU pour une cohérence du BHNS ;
- Les travaux du business center sont achevés et l'hôtel en fonctionnement. Construction de 27 logements privés en cours.

Le secteur de l'îlot Hélène Boucher rue du vieux collège :

- Un permis de construire a été accordé pour la construction de 27 logements et de bureaux en RDC, l'ancienne école Poincaré a été désaffectée et démolie ainsi que le bâti Ville rue du vieux collège. Diagnostic archéologique préventif réalisé, fouilles prescrites.
- Les besoins immobiliers pour l'extension des locaux de la Région (11 salles de classes) ont été définis.

LES PERSPECTIVES 2022

Sur le secteur Côte des Roses – Bel Air :

- ANRU 1 :

St-Hubert : démarrage de la construction de la phase 2 par Vilogia pour 21 logements ;

- ANRU 2 :

- Dépôt du permis d'aménager pour le pôle Sainte-Anne ;
- Montage du projet de l'hôtel hospitalier en vue du dépôt de son Permis de Construire ;
- Livraison de l'opération de réhabilitation – résidentialisation Sanglier – Renard par l'OPH-PFT .

Sur le secteur Prés Saint Pierre / La Milliaire :

Etude d'aménagement du parvis de l'église et de la boucle des Prés Saint-Pierre.

Sur la ZAC Thionville Rive Gauche :

- Mise au point d'une procédure de dépollution et d'un coût d'acquisition du foncier Arcelor Mittal ;

- Dépôt du dossier de réalisation de ZAC pour le premier semestre 2021 après validation du dossier environnemental d'autorisation unique et du dossier loi sur l'eau.

Sur la ZAC Thionville Rive droite :

- Validation du périmètre de ZAC avec les partenaires (SNCF) et approbation du dossier de création de ZAC fin 2021 ;

- Démarrage des travaux de création d'un ouvrage sur la Moselle par le SMiTU ;

Lancement d'une DSP pour l'exploitation du parking silo SERNAM et promesse d'acquisition en VEFA de ce parking silo.

Sur le secteur CRS 36, lancement d'un appel à promoteur.





LE PÔLE « POPULATION, SÉCURITÉ ET RÉGLEMENTATION »



LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DU STATIONNEMENT

SES MISSIONS

La Direction de la Police Municipale se décline en plusieurs services : la police municipale, la brigade de l'environnement, le service du stationnement, le centre municipal d'éducation routière (C.M.E.R.T.) et le service réglementation.

La police municipale est une police pluri-communale qui intègre les communes de Terville et de Manom. Elle intervient pour effectuer des missions de prévention et assurer le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique en articulation avec la police nationale. Elle exerce les pouvoirs de police du Maire. Elle gère également le service des objets trouvés et le suivi des chiens catégorisés.

Le service du Stationnement est compétent pour toute question relative aux divers abonnements et à la maintenance des équipements des parcs de stationnement et horodateurs.

Le Centre municipal d'éducation routière permet de sensibiliser les scolaires et les seniors à la sécurité routière.

Le service Réglementation est compétent pour toute question relative à la réglementation commerciale, tout particulièrement s'agissant de l'occupation commerciale du domaine public,. Il assure la gestion des problématiques liées à l'hygiène avec notamment la lutte contre l'habitat indigne, la sécurité alimentaire, les nuisibles, l'application du Règlement Sanitaire Départemental ainsi que la sécurité des personnes et des biens avec notamment les procédures de péril. Il suit les questions relatives à la sécurité et l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public. Il met tout en œuvre pour faciliter les démarches de l'ensemble de la population thionvilloise en termes de réglementation.

LES FAITS MARQUANTS 2021

En 2021 pour la Police Municipale, 326 demandes d'usagers traitées à 79 % sous 18 jours
pour la Réglementation, 470 demandes d'usagers traitées à 98 % sous 7 jours

Les caméras piétons sont venues compléter l'équipement des policiers municipaux afin de leur apporter une protection ainsi qu'aux usagers, lors d'un contrôle de police ou d'une interpellation sur des possibles suppositions d'outrage ou de violence policière.

Le centre de supervision urbain a bénéficié de l'ajout de caméras et de la possibilité de géolocalisation pour répondre au plus vite aux demandes des administrés. 30 faits délictueux ont pu être résolus grâce aux caméras positionnées sur tout le

territoire en collaboration avec la Police Nationale.

Le rapport d'intervention unique, une procédure innovante pour le traitement accéléré des infractions mise en œuvre en septembre 2021

La police municipale intercommunale et le parquet ont lancé un nouveau processus de traitement accéléré des infractions simples et reconnues, permettant d'apporter une réponse pénale rapide. 4 rapports uniques d'intervention ont été rédigés de septembre à décembre 2021.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire était encore présente et les agents de la Direction ont fait au mieux pour répondre aux demandes des administrés notamment par sa présence au centre de vaccination pour la sécurité tout en continuant à exercer son métier premier, « la police de proximité » en faisant respecter avec quiétude les directives de l'Etat et les arrêtés du Maire.

A noter également l'exonération pour les commerçants de la redevance d'occupation du domaine public (terrasses) qui a été appliquée sur la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

DES CHIFFRES

- 11 069 mains courantes
- 4 754 timbres amendes
- 2 656 Procès-Verbaux relatifs à la circulation et au stationnement
- 253 mises en fourrière
- 409 opérations de contrôle de la vitesse
- 317 objets trouvés
- 174 caméras de vidéosurveillance, 1 centre de supervision
- 5 984 enfants accueillis au C.M.E.R.T., 120 seniors sensibilisés à l'Espace Saint Nicolas
- 21 commissions communales de sécurité, 36 sous commissions départementales et 17 commissions d'arrondissement
- 108 dossiers de demande d'autorisation de travaux instruits ou en cours d'instruction, comprenant 9 dérogations en termes d'accessibilité
- 37 dossiers de déclaration de conformité PMR
- 10 chats errants stérilisés et tatoués
- 43 logements ayant fait l'objet de constat d'hygiène
- 24 dossiers de périls (chute de pierres, mise en sécurité de bâtiments...)
- 19 demandes de dératissage et de désinsectisation
- 7 interventions de ramassage d'animaux morts (sangliers, chevreuils)
- 35 interventions de rappel à la réglementation sur l'interdiction de nourrissage d'animaux (chats, pigeons)
- 44 dossiers ayant fait l'objet d'une demande d'entretien de terrains
- 17 immeubles ayant fait l'objet de demande d'intervention.
- 5 établissements de bouche ayant fait l'objet d'intervention.
- 10 licences de débits de boissons et restaurants définitifs
- 60 autorisations de débits de boissons temporaires
- 52 marchés libres
- 53 marchés alimentaires
- 12 marchés aux Puces
- 1 Fête foraine d'automne
- 1 fête patronale
- 49 523 € de recettes liées à l'occupation du domaine public (spots, terrasses (exonération totale en 2021), étalages, Taxis, gare routière, snacks ambulants, manèges....)
- 10 2363 € de recettes liées aux marchés et autres manifestations



LES PERSPECTIVES 2022

Pour la Police Municipale, il s'agit de :

- s'engager à nouveau dans une **extension de la vidéoprotection**, de continuer à **développer le centre opérationnel** pour répondre au mieux aux demandes des administrés et de **développer les formations en interne des agents de police** pour la professionnalisation du service.
- Pour le **Service Réglementation**, les objectifs sont la **continuité de partenariat avec l'office du commerce** afin que les commerces existants ou futurs commerces thionvillois soient innovants, attractifs

tout en répondant aux différentes réglementations applicables. **L'optimisation de l'étude des dossiers** afin d'impacter un plus grand nombre de commerces susceptibles d'être éligibles au versement de la **subvention FISAC** est également à l'ordre du jour.

- A noter **l'application du nouveau règlement du marché et la création d'une commission d'attribution des places** pour en définir les **critères** ainsi que la **mise en place réglementaire du paiement dématérialisé pour la partie Foire et Marchés**.

SES MISSIONS

Cette Direction assure les missions suivantes :

- l'accueil et l'information dans les Mairies de Quartier,
- la tenue des registres d'état civil,
- l'établissement des actes d'état civil (naissances, reconnaissances, changements de nom, mariages, décès, etc...) et délivrance des divers documents en découlant,
- la délivrance des titres d'identité, des actes d'état civil, des certificats et autres documents administratifs officiels,
- l'organisation des célébrations de Mariage, PACS et de baptême civil,
- la tenue des listes électorales et l'organisation des élections,
- l'organisation du recensement citoyen des jeunes comme celui de la population,
- la réalisation des démarches et formalités funéraires.

Le Centre funéraire assure l'accueil des familles, met à leur disposition des locaux – salle de cérémonie, salons funéraires et procède aux opérations de crémation et de dispersion.

DES CHIFFRES

- Après six années de baisse, les naissances sont revenues à la hausse avec 2 250 bébés enregistrés, soit près de 16 % de plus qu'en 2020.
- Reportés lors de la pandémie de 2020, les mariages sont également repartis à la hausse, avec 155 unions célébrées, soit 18% de plus qu'en 2020. Parallèlement, les divorces ont également augmenté, passant de 71 en 2020 à 100 en 2021.
- Ont également été enregistré 170 PACS et 1439 décès.
- Les demandes de pièces d'identité sont également reparties à la hausse, avec 5.948 dossiers de cartes d'identité instruits ainsi que 3 400 dossiers de passeport.
- Au Centre Funéraire Municipal, 2818 crémations ont été réalisées, chiffre jamais atteint depuis son ouverture en 1988.

LES FAITS MARQUANTS 2021

- Le 17 février 2021, une **cellule Etat Civil a été ouverte au sein du pôle « Femme-Mère-Enfant » du Centre Hospitalier Bel-Air.**
- Cette annexe de l'état civil, ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h à 15h, permet de faciliter les démarches néonatales des parents et s'inscrit donc parfaitement dans le cadre de notre recherche d'amélioration constante de la qualité de service.
- Ce nouveau service rendu aux usagers a évidemment nécessité la réorganisation des services Naissances/Reconnaisances et Greffe situés en Mairie.
- Le **projet de construction d'un nouveau Centre Funéraire** s'est concrétisé avec le recrutement d'un Assistant à Maitrise d'ouvrage.

LES PERSPECTIVES 2022

- Continuité des actions pour la **création d'un nouveau Centre Funéraire**
- Au 1^{er} janvier 2022, **rattachement du service Cimetières** à la Direction des services à la Population.
- **Refonte des listes électorales et organisation des élections présidentielles et législatives.**
- Les **travaux de l'espace Nicolas Schmitt de Garche s'étant achevés** en décembre 2021, les permanences ont pu reprendre dès le 4 janvier, chaque mardi, de 17h30 à 19h.
- Toujours dans l'optique d'améliorer l'accueil des usagers, il a été décidé **d'ouvrir ce site en continu à la mi-mai 2022** et d'y affecter deux agents ainsi que de programmer le transfert d'un des dispositifs de recueil de titres sécurisés de Veymerange vers Garche.
- **La poursuite des actions d'amélioration de l'accueil des usagers avec notamment la réalisation d'une enquête de satisfaction**
- **Maintenir les résultats des indicateurs qualité, et quantifier diverses demandes arrivant dans le secteur état civil (livret de famille, mentions, taux de fiabilité des actés établis...).**

Les Objectifs « Marianne » de la Direction des Services à la Population

Obtenir plus de 90 % d'utilisateurs satisfaits par leur visite à la Direction des Services à la Population

L'enquête de satisfaction menée en Mairie entre mai et août 2021 a permis d'obtenir les résultats suivants :

97,5 % ont trouvé facilement le service,

99,7 % ont été satisfaits du traitement de leur appel téléphonique et 94,5 % des conditions d'accueil physique,

88,6 % ont été satisfaits des délais d'attente et du respect des horaires de rendez-vous.

Une enquête de satisfaction a également été menée à l'égard des utilisateurs de la nouvelle cellule de la Direction implantée au sein de l'hôpital Bel Air.

100 % sont satisfaits de l'information fournie,

100 % ont trouvé facilement le service

100 % sont satisfaits de leur interlocuteur (disponibilité, compétence, attention, amabilité, courtoisie, clarté)

94,4 % ont été satisfaits des informations fournies

97,2 % ont été satisfaits des délais d'attente

Répondre à 100 % des demandes d'actes d'état civil sous 5 jours,

Nous sommes à 100 % sous 3 jours.

Assurer une fiabilité des demandes de Carte Nationale d'identité et de passeport à 97 %



